

# PORTRAIT ENVIRONNEMENT DU TERRITOIRE

Communauté de communes de Grand lieu (44) | 2019



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : CPIE Logne et Grand Lieu  
Pour l'Union régionale des CPIE des Pays de la Loire  
Sabrina DONGER

Avril 2020



# Les partenaires et fournisseurs de données



LOGNE ET GRAND-LIEU



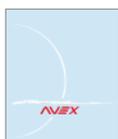
AGIR pour la BIODIVERSITÉ  
PAYS DE LA LOIRE



INSTITUT NATIONAL  
DE L'INFORMATION  
GÉOGRAPHIQUE  
ET FORESTIÈRE



Fédération Régionale des Chasseurs  
PAYS DE LA LOIRE

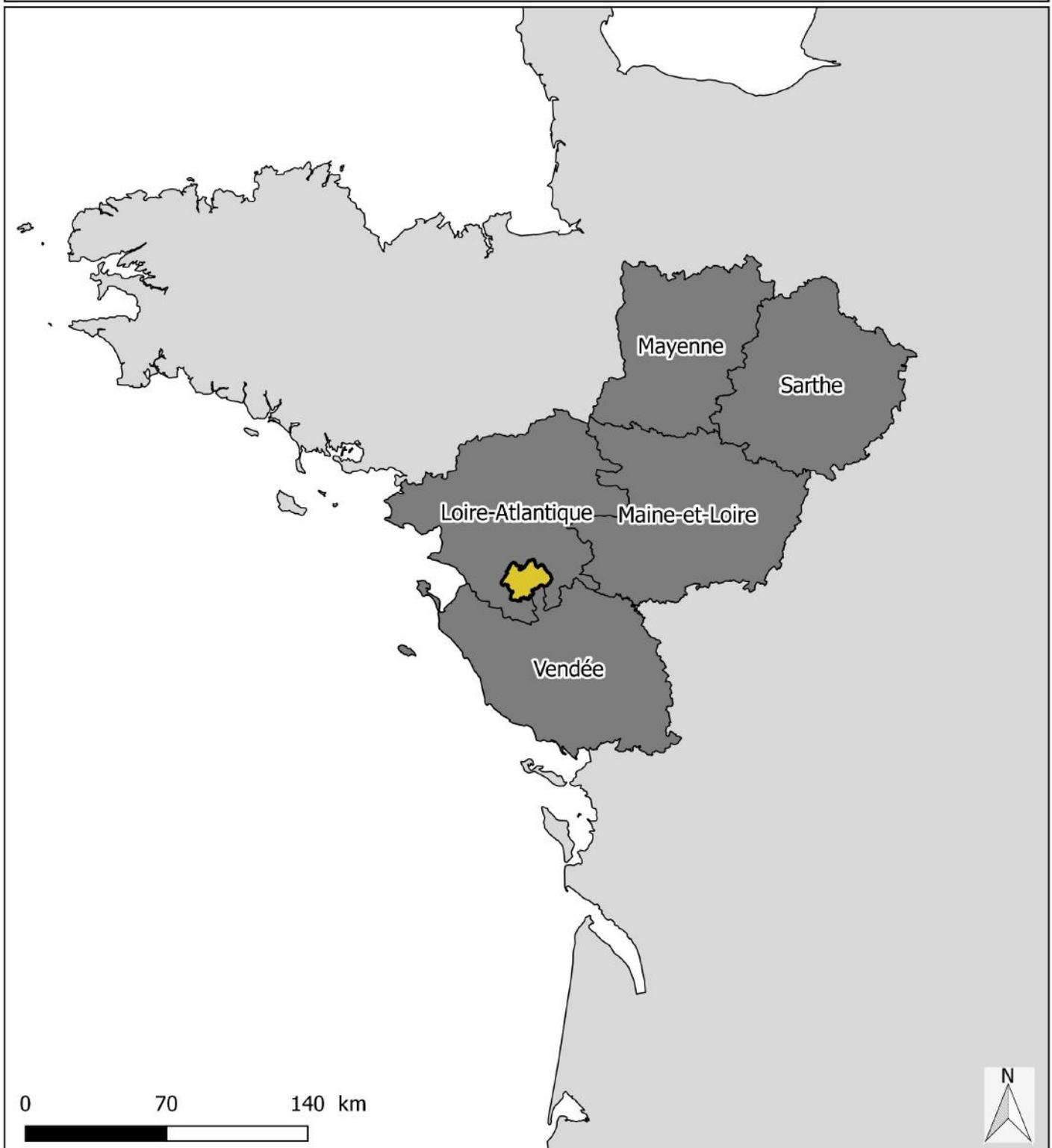


# Sommaire

<b>Géographie administrative du territoire</b> .....	2
Localisation de la Communauté de communes en Pays de la Loire.....	2
Les communes qui composent la Communauté de communes.....	4
<b>Géographie physique du territoire</b> .....	6
Le relief.....	6
Les unités paysagères ligériennes.....	8
<b>Milieus naturels</b> .....	10
Les cours d'eau.....	10
Les zones humides.....	12
Les étangs.....	14
Les mares.....	16
Les boisements.....	18
Les haies.....	20
<b>Aménagement du territoire</b> .....	22
L'occupation du sol – Corine Land Cover.....	22
Le Registre Parcellaire Graphique (RPG) .....	24
La pollution lumineuse .....	26
<b>Biodiversité</b> .....	28
Les plantes à fleurs et fougères par le CBN de Brest.....	28
Les plantes patrimoniales recensées par le CBN de Brest.....	30
Les plantes messicoles recensées par le CBN de Brest.....	32
Les plantes oligotrophes recensées par le CBN de Brest.....	34
Les plantes invasives recensées par le CBN de Brest.....	36
La faune vertébrée.....	38
La faune invertébrée.....	48
Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE).....	56
<b>Zonage nature</b> .....	58
Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique.....	58
Les Espaces Naturels Sensibles.....	60
Les Réserves Naturelles.....	61
Les sites Natura 2000.....	63
<b>Synthèse</b> .....	65

# Géographie administrative du territoire

## Localisation de la communauté de communes en Pays de la Loire



- Région Pays de la Loire
- Communauté de communes



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2019  
Source : © BD Topo - 2010

## La communauté de communes de Grand Lieu

La communauté de communes de Grand Lieu se situe dans la région des Pays de la Loire, au sud du département de la Loire-Atlantique.

D'un point de vue administratif, la communauté de communes de Grand Lieu regroupe 9 communes de l'arrondissement de Nantes et du canton de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. La communauté de communes a été créée en 1993.

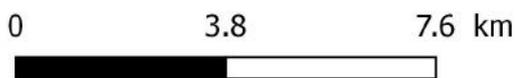
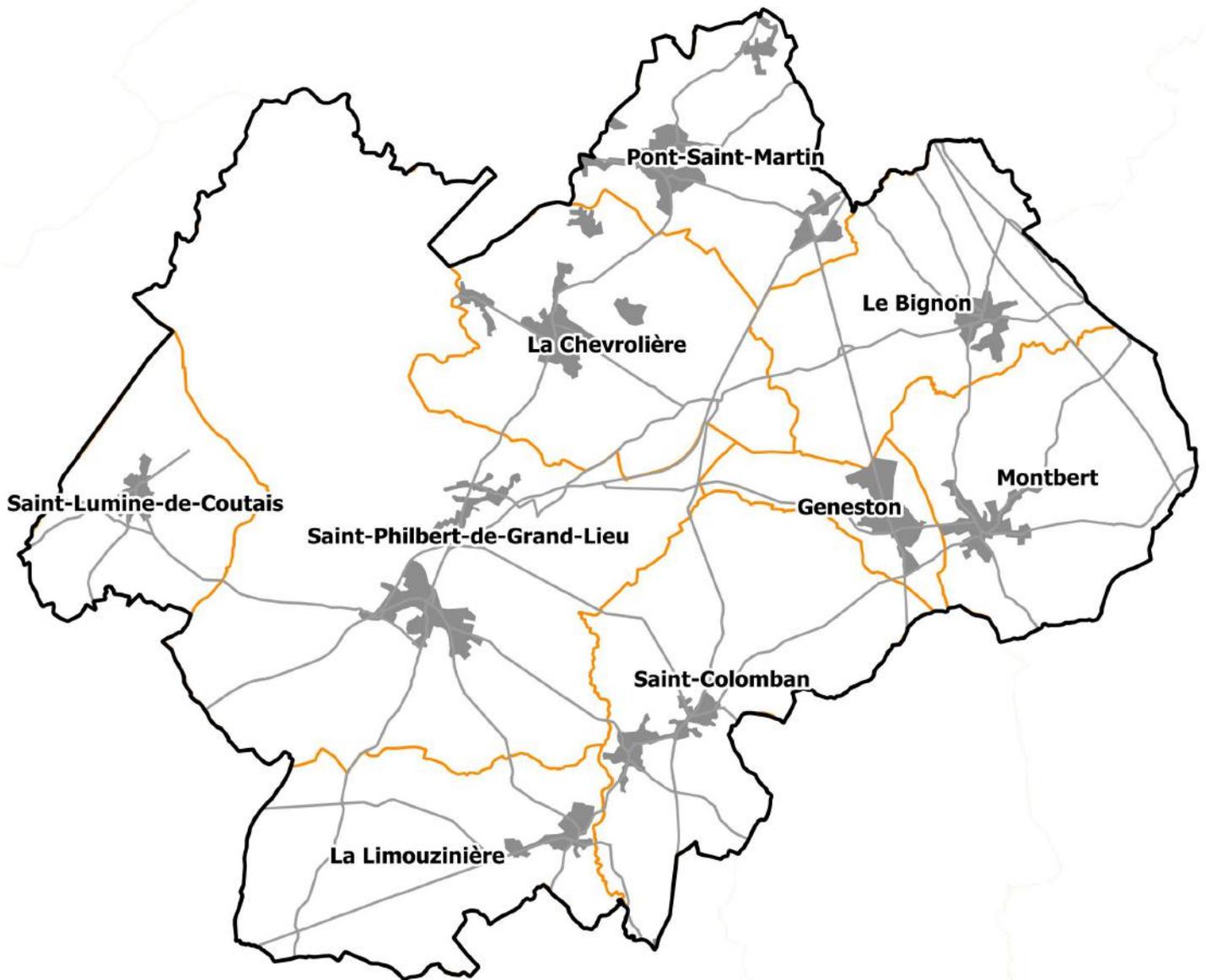
## L'essentiel

Région des Pays de la Loire | Département de la Loire-Atlantique | Arrondissement de Nantes | Canton de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu | Communauté de communes de Grand Lieu



Source © Communauté de communes de Grand Lieu

## Les communes



-  Communes
-  Communauté de communes
-  Zones urbaines
-  Routes principales



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2019  
Sources : © BD Topo - 2014 ; © BD Routes - 2012 ; Corine Land Cover - 2012

# Géographie administrative du territoire

## La communauté de communes de Grand Lieu

D'une superficie de près de 300 km<sup>2</sup>, la communauté de communes de Grand Lieu regroupe 9 communes : Gèneson, La Chevrolière, La Limouzinière, Le Bignon, Montbert, Pont-Saint-Martin, Saint-Colomban, Saint-Lumine-de-Coutais, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

La ville centre du territoire est Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

La communauté de communes de Grand Lieu compte 38 533 habitants (source : INSEE 2016), soit 128 habitants / km<sup>2</sup>

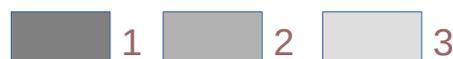
## L'essentiel

300 km<sup>2</sup> | 9 communes | 38 533 habitants | 128 habitants / km<sup>2</sup>

## Superficie, population et densité par commune

(Source : INSEE 2016)

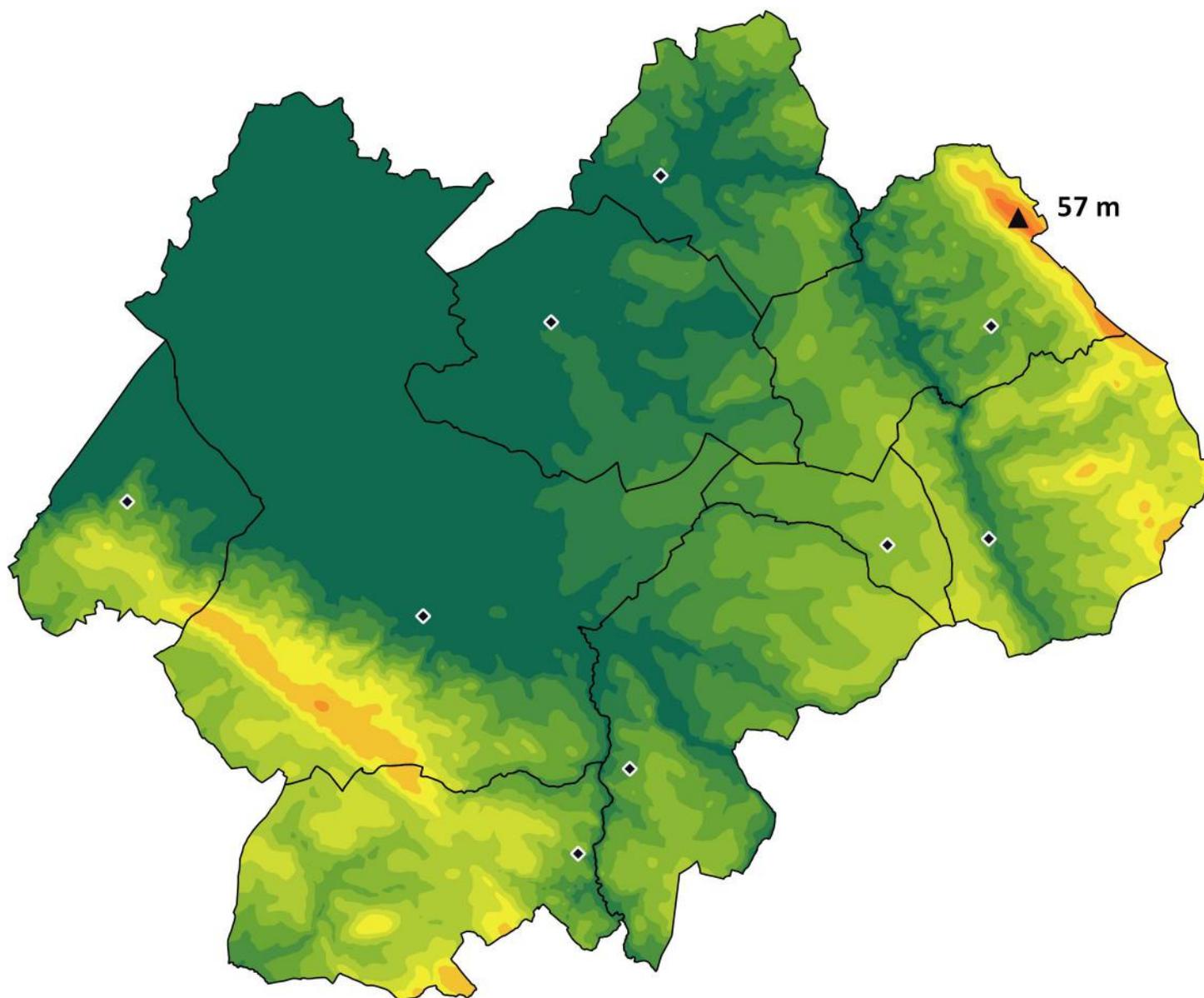
Classement par ordre d'importance :



Commune	Superficie (ha)	Habitants	Densité (habitants/km <sup>2</sup> )
Geneston	800	3 638	452,5
La Chevrolière	3 260	5 490	168,6
La Limouzinière	2 950	2 401	81,3
Le Bignon	2 750	3 718	135,0
Montbert	2 820	3 097	109,7
Pont-Saint-Martin	2 190	5 877	268,6
Saint-Colomban	3 570	3 333	93,3
Saint-Lumine-de-Coutais	1 760	2 128	120,9
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	5 880	8 851	150,5
<b>CC de Grand-Lieu</b>	<b>25 980</b>	<b>38 533</b>	<b>148,3</b>

# Géographie physique du territoire

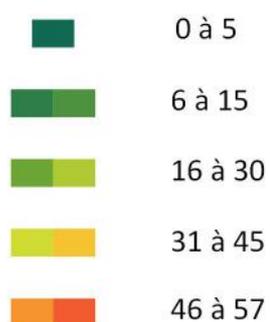
## Relief de la communauté de communes de Grand Lieu



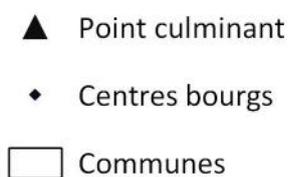
0 5 10 km



### Altitude (en mètres)



### Limites



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation: © CPIE Logne et Grand-Lieu - 2019  
Source : © BDALTI - 2011

# Géographie physique du territoire

## Le relief intercommunal

Le relief est peu marqué sur la communauté de communes de Grand lieu avec une altitude qui varie de 1 à 57 mètres. Les points bas correspondent au lac de Grand-Lieu et aux cours d'eau alors que le point culminant est situé sur la commune du Bignon, à proximité de la forêt de Touffou.

Les altitudes de la communauté de communes de Grand-Lieu varient ainsi :

- <10 mètres : 6 716 ha (35 % de la CC)
- 10-30 mètres : 1 3 515 ha (52 % de la CC)
- > 30 mètres : 3 294 ha (13 % de la CC)

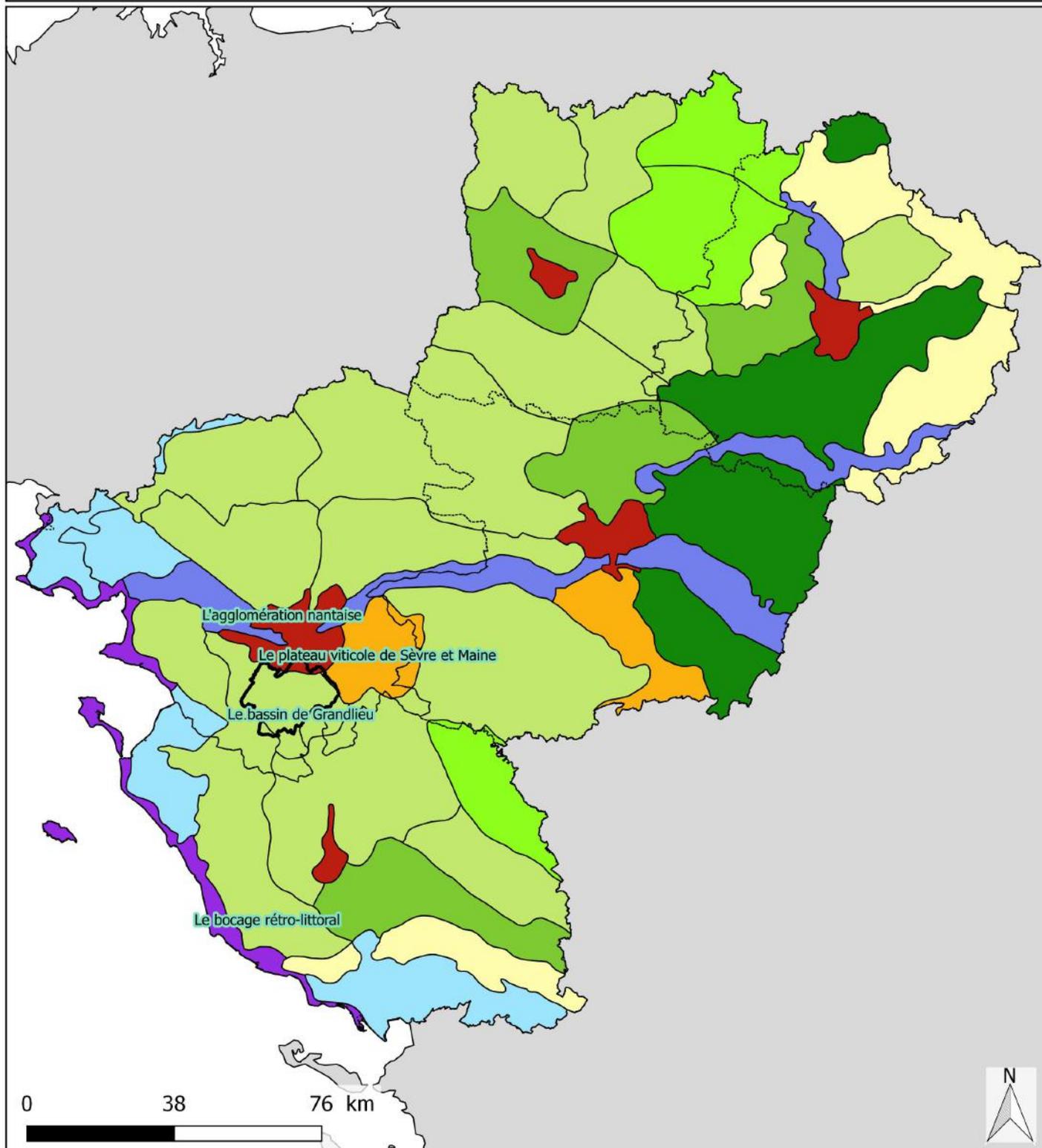
## L'essentiel

Point le plus bas 1 mètre, Lac de Grand-Lieu | Point culminant, 57 mètres, forêt de Touffou | relief peu marqué



Source © Communauté de communes de Grand Lieu

## Les unités paysagères ligériennes



### Familles d'unités paysagères des Pays de la Loire

- |   |  |
|---|--|
| Paysages d'alternances entre forêts et cultures | Paysages ligériens et de grandes vallées |
| Paysages de campagne ouverte                    | Paysages littoraux urbains               |
| Paysages de marais                              | Paysages montueux                        |
| Paysages de plateaux bocagers mixtes            | Paysages urbains                         |
| Paysages de vallons bocagers                    | Paysages viticoles                       |

Communauté de communes Limites départementales



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2019  
Source : © BD Topo - 2010 ; DREAL Pays de la Loire - 2015

# Géographie physique du territoire

## Les unités paysagères ligériennes

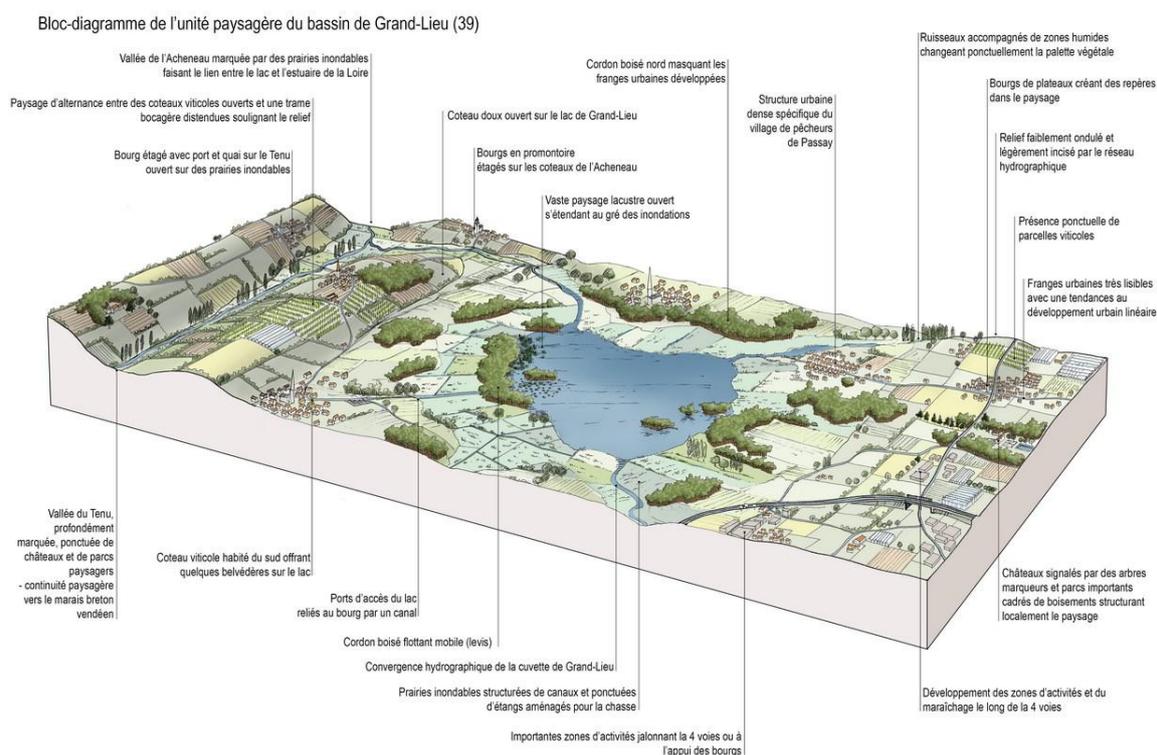
Le paysage de la région des Pays de la Loire est décomposé en 50 unités paysagères nommées localement et classées en 10 familles principales.

La communauté de communes de Grand Lieu s'étend sur 4 unités paysagères de 3 familles différentes :

- Famille des paysages de plateaux bocagers mixtes :
  - **Le bassin de Grand-Lieu** (88,7 % du territoire) : caractérisé par 3 sous-unités paysagères sur le territoire : Le lac et les marais de Grand-Lieu ; le croissant bocager viticole de Grand-Lieu et la plaine maraîchère de Grand-Lieu.
  - **Le bocage rétro-littoral** (2,7 % du territoire).
- Famille des paysages viticoles :
  - **Le plateau viticole de Sèvre et Maine** (1,3 % du territoire).
- Famille des paysages urbains :
  - **L'agglomération nantaise** (7,3 % du territoire)

## L'essentiel

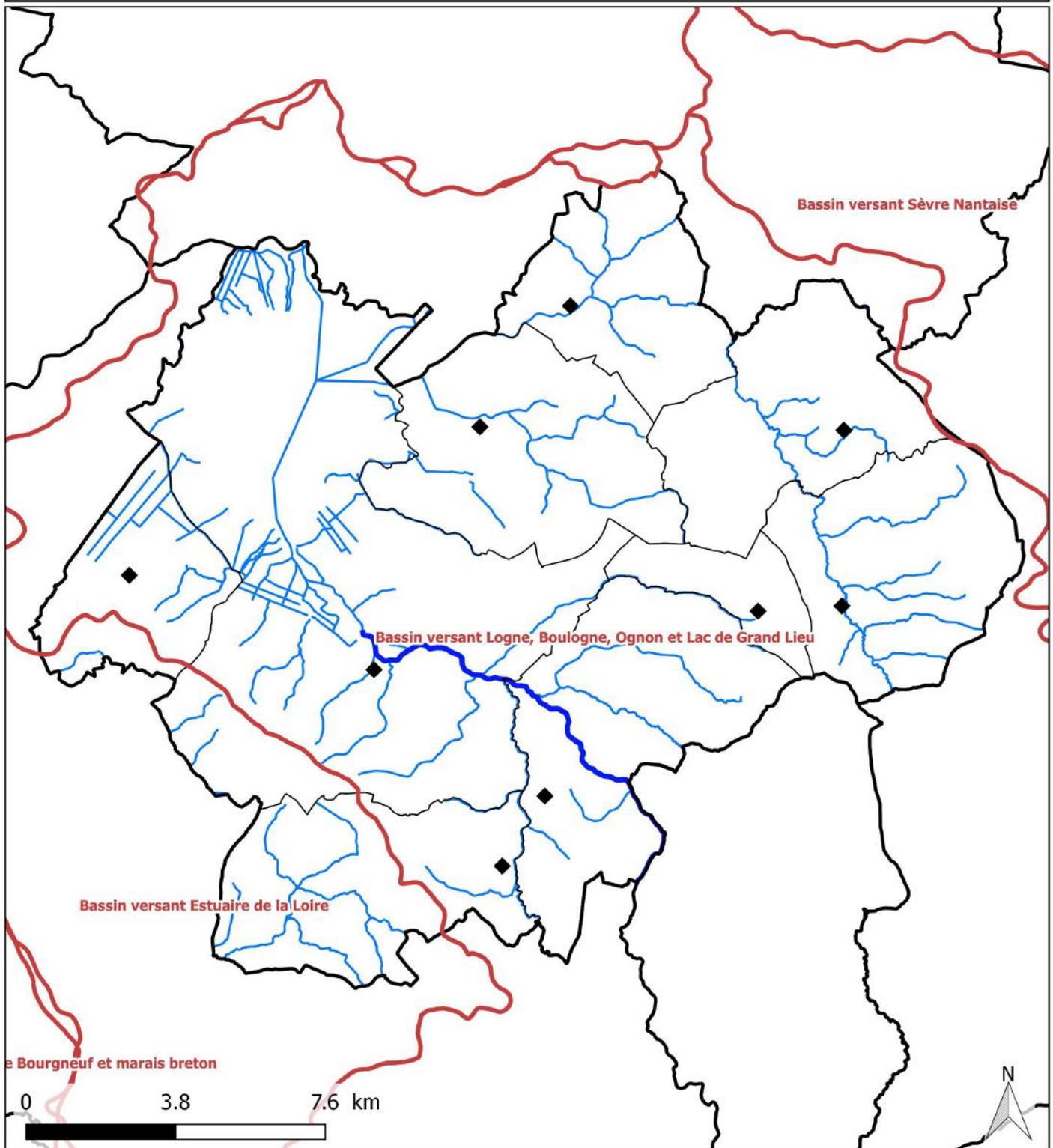
4 unités paysagères | Bassin de Grand-Lieu | 4 sous-unités paysagères dont le lac et marais de Grand-Lieu |



Source VU DTIC : Atlas des paysages de Loire-Atlantique - DIREN Pays-de-La-Loire - 2011

# Milieux naturels

## Les cours d'eau



- |  |  |
|--|--|
|  Cours d'eau              | <b>Limites</b>   |
|  Cours d'eau patrimoniaux |  Communes               |
|  Bassins versants         |  Communauté de Communes |
|  |  Centres bourgs         |



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2018  
Source : © SDAGE Loire Bretagne - 2009

# Milieux naturels

## Les cours d'eau

270 kilomètres linéaires de cours d'eau circulent sur le territoire de la communauté de communes de Grand-Lieu, répartis sur deux bassins versants :

- Le bassin versant Logne, Boulogne, Ognon, et lac Grand-Lieu (90,5 % du territoire)
- Le bassin versant Estuaire de la Loire (9,5 % du territoire)

Un de ces cours d'eau est patrimonial et identifié comme « réservoirs biologiques » dans le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Loire Bretagne. Il s'agit de la Boulogne (12,46 km sur le territoire).

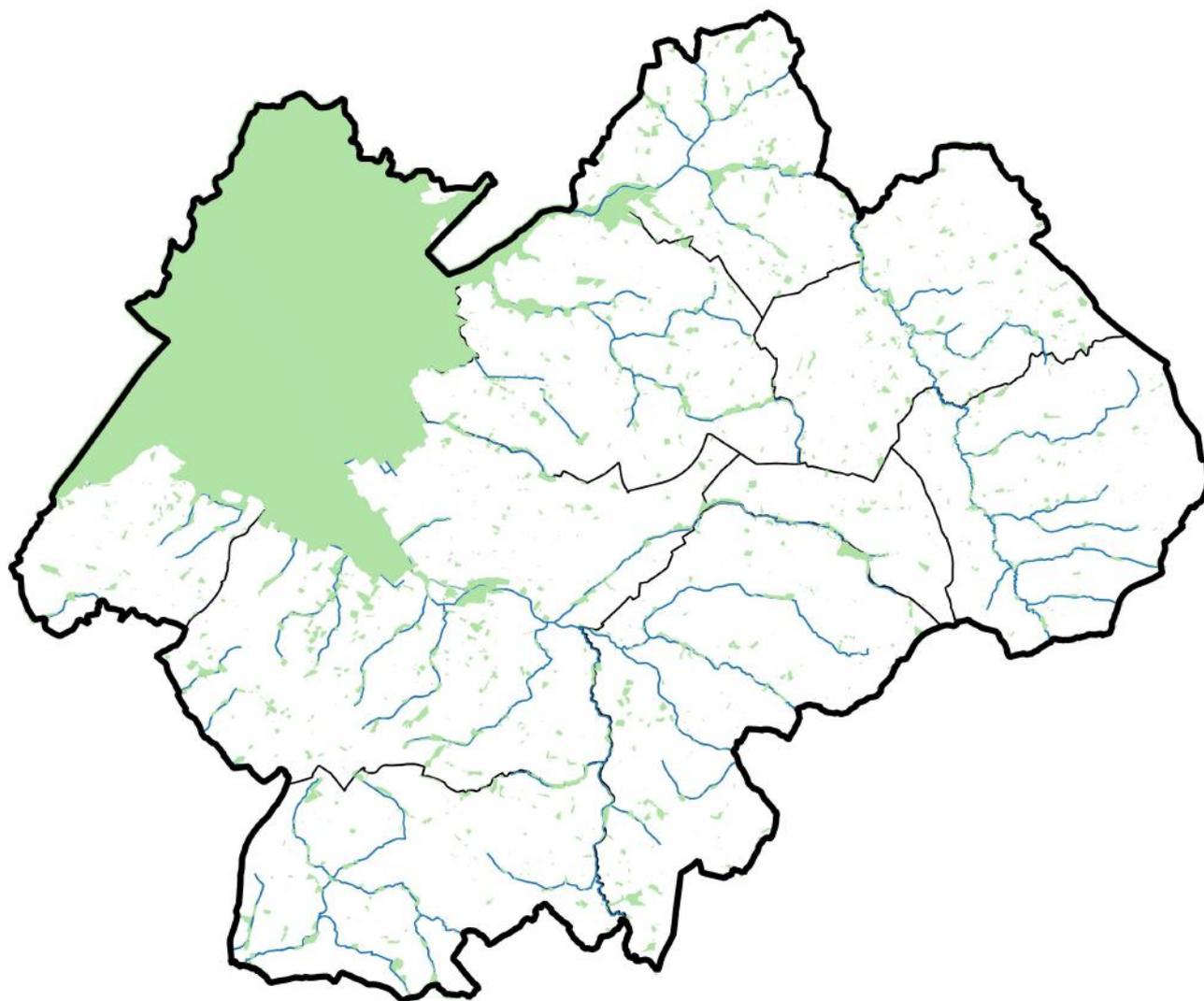
## L'essentiel

270 km de cours d'eau | Bassin Versant Logne, Boulogne, Ognon et lac de Grand-Lieu  
| Bassin Versant Estuaire de la Loire | 1 cours d'eau « Réservoirs biologiques » |  
Boulogne

## Proportion de cours d'eau et réservoirs biologiques départementaux situés sur la communauté de communes de l'Ernée

Linéaire de cours d'eau du département de la Loire-atlantique	5882 km	
Linéaire de cours d'eau de la CC de Grand-Lieu	270 km	soit 4,6 % des cours d'eau de la Loire-Atlantique
Linéaire de cours d'eau "réservoir biologique" du département de la Loire-atlantique	672,5 km	
Linéaire de cours d'eau "réservoir biologique" de la CC de Grand-Lieu	12,46 km	Soit 1,85% des cours d'eau "réservoirs biologiques" de la Loire-Atlantique

## Les zones humides



0 2.5 5 km



### Légende

-  Zones humides potentielles
-  Cours d'eau
-  Communes
-  Communauté de communes de Grand-Lieu



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation: © CPIE Logne et Grand-Lieu - 2019 ;  
Sources : © DREAL 2011

# Milieux naturels

## Les zones humides

Les zones humides sont des milieux qui abritent une forte biodiversité avec de nombreuses espèces patrimoniales. Elles sont menacées par le drainage et l'abandon de la gestion. La carte présentée page précédente a été réalisée à partir des données de pré-localisation des zones humides. Cette pré-localisation permet d'identifier les zones humides **potentielles**.

Sur le territoire de la communauté de communes de Grand-Lieu, 6 052 ha de zones humides ont été localisées, dont le lac de Grand-Lieu (2 175 ha), soit 23,3 % du territoire.

## L'essentiel

6 052 ha soit 23,3 % du territoire intercommunal

## Les zones humides par commune, surface et en proportion du territoire.

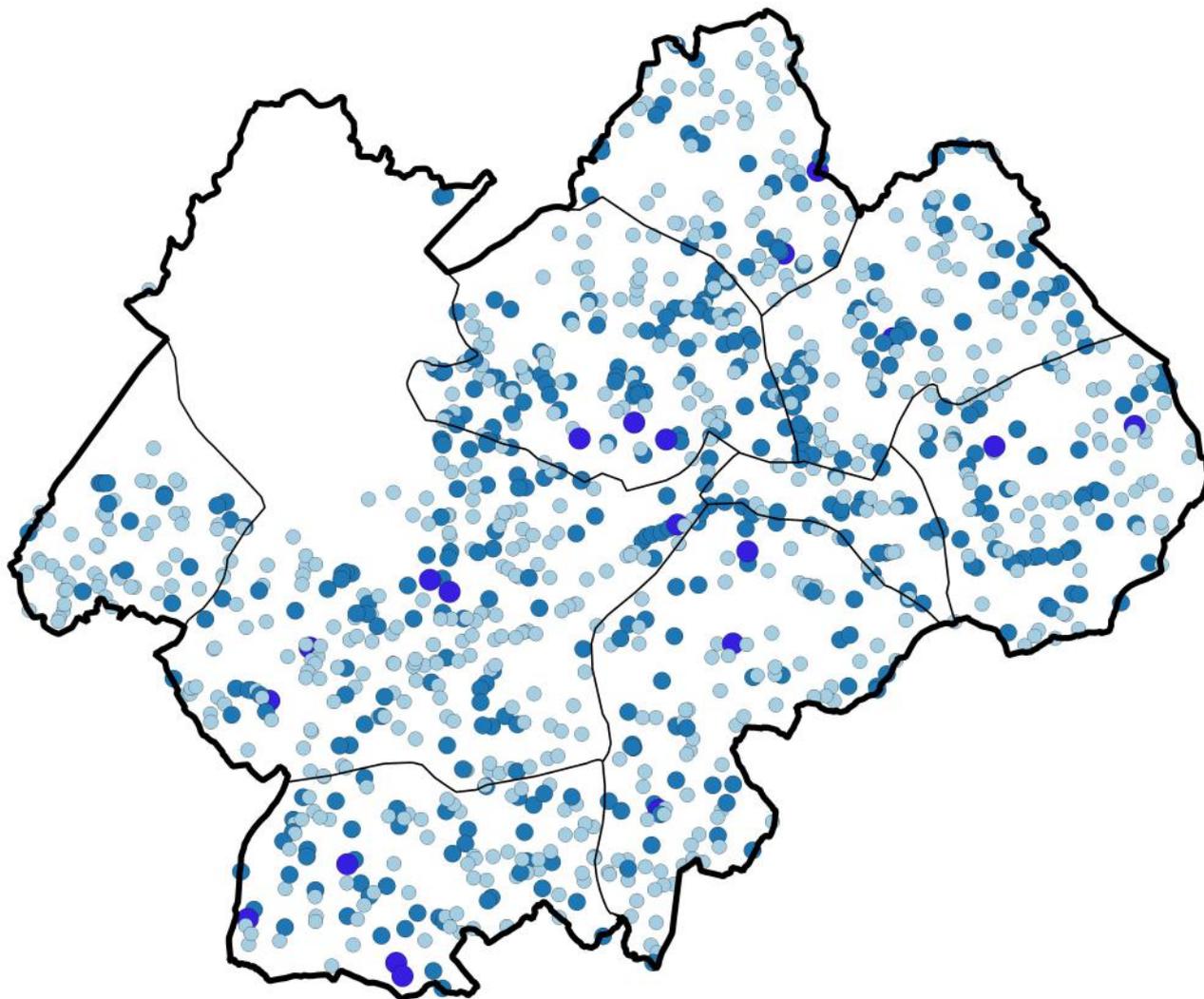
Classement par ordre d'importance :



Commune	Superficie (ha)	% de la superficie du territoire
Geneston	43,16	5,21
La Chevrolière	294,36	9,08
La Limouzinière	118,52	4,04
Le Bignon	109,71	3,84
Montbert	70,42	2,43
Pont-Saint-Martin	200,72	9,09
Saint-Colomban	132,57	3,73
Saint-Lumine-de-Coutais	570,69	19,46
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	4511,66	46,09
<b>CC de Grand-Lieu</b>	<b>6051,83</b>	<b>20,1</b>

# Milieux naturels

## Les étangs



0 2.5 5 km



### Etangs

- 100 à 1000 m<sup>2</sup>
- 1000 à 10 000 m<sup>2</sup>
- > 1 ha

### Communes

Communauté de communes de Grand-Lieu



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation: © CPIE Logne et Grand-Lieu - 2019 ;  
Sources : © DREAL 2011

# Milieux naturels

## Les étangs

La communauté de communes de Grand-Lieu possède 1156 étangs, recouvrant ainsi 195,48 hectares ce qui représente 0,65 % de la surface de la communauté de communes.

C'est la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu qui en possède le plus grand nombre (271) et la plus grande surface (49,5 ha), soit environ 0,5% de la surface de la commune. La commune de la Chevrolière vient en second avec une surface d'étangs de 31,4 ha répartie sur 168 étangs.

## L'essentiel

1156 étangs | 195,5 hectares | 0,65 % de la surface de la communauté de communes

## Nombre et superficie des étangs

(Source : DREAL 2009)

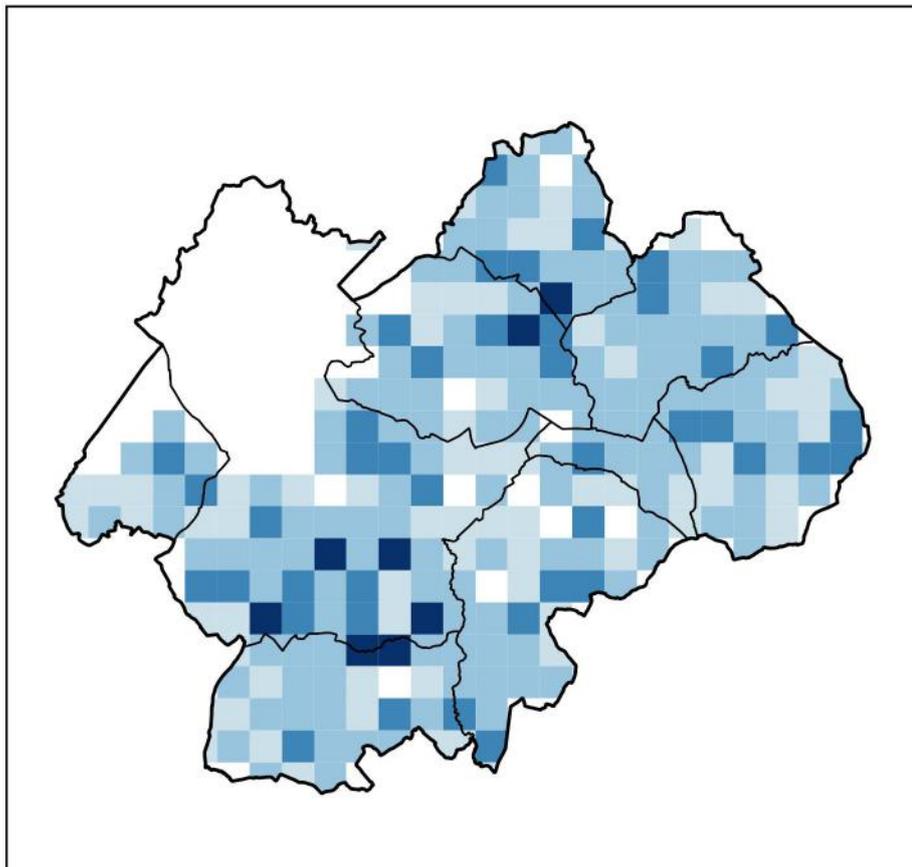
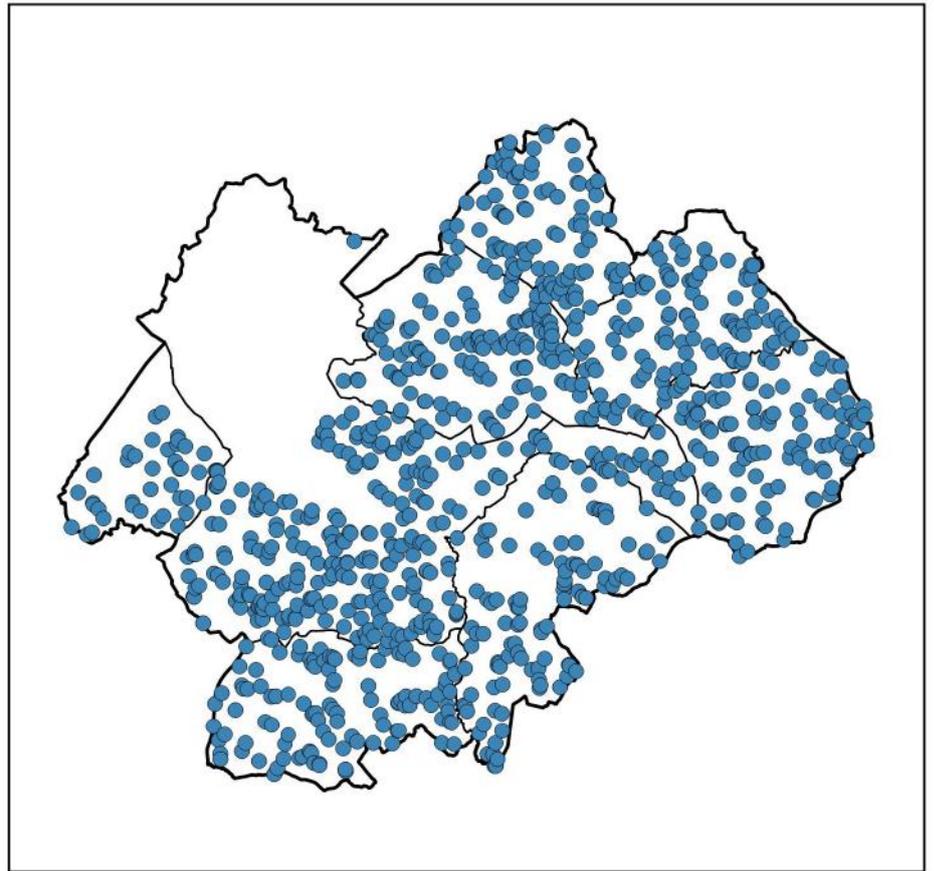
Classement par ordre d'importance :

 1 2 3

Commune	Nombre	Superficie (ha)	% de la superficie du territoire
Geneston	42	7,97	0,96
La Chevrolière	168	31,38	0,97
La Limouzinière	120	28,09	0,96
Le Bignon	132	18,83	0,66
Montbert	123	20,3	0,70
Pont-Saint-Martin	89	12,69	0,57
Saint-Colomban	136	21,17	0,59
Saint-Lumine-de-Coutais	75	5,55	0,31
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	271	49,49	0,50
<b>CC de Grand-Lieu</b>	<b>1156</b>	<b>195,49</b>	<b>0,65</b>

# Milieux naturels

## Les mares de la communauté de communes de Grand-Lieu



### Légende

● Mares

### Limites

□ Communes

□ Communauté de communes

Nombre de mares (maille de 1x1km)

1 à 2

3 à 5

6 à 8

Plus de 9



0 2.5 5 km



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation: © CPIE Logne et Grand-Lieu - 2019 ; Sources : © FRC des Pays de la Loire - 2009

# Milieux naturels

## Les mares

La communauté de communes de Grand-Lieu possède 967 mares soit en moyenne 3,2 mares au kilomètre carré ce qui est supérieur à la densité moyenne du département de la Loire-Atlantique qui est de 2,4 mares au kilomètre carré.

C'est la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu qui en possède le plus grand nombre (247) suivie de la commune de la Chevrolière (124) et de Saint-Colomban (112). La commune de Pont-Saint-Martin est quand à elle, la commune qui possède la plus grande densité de mares (4,2 mare/km<sup>2</sup>).

## L'essentiel

967 mares | 3,2 mares / km<sup>2</sup>.

### Les mares par commune, nombre et densité au km<sup>2</sup>.

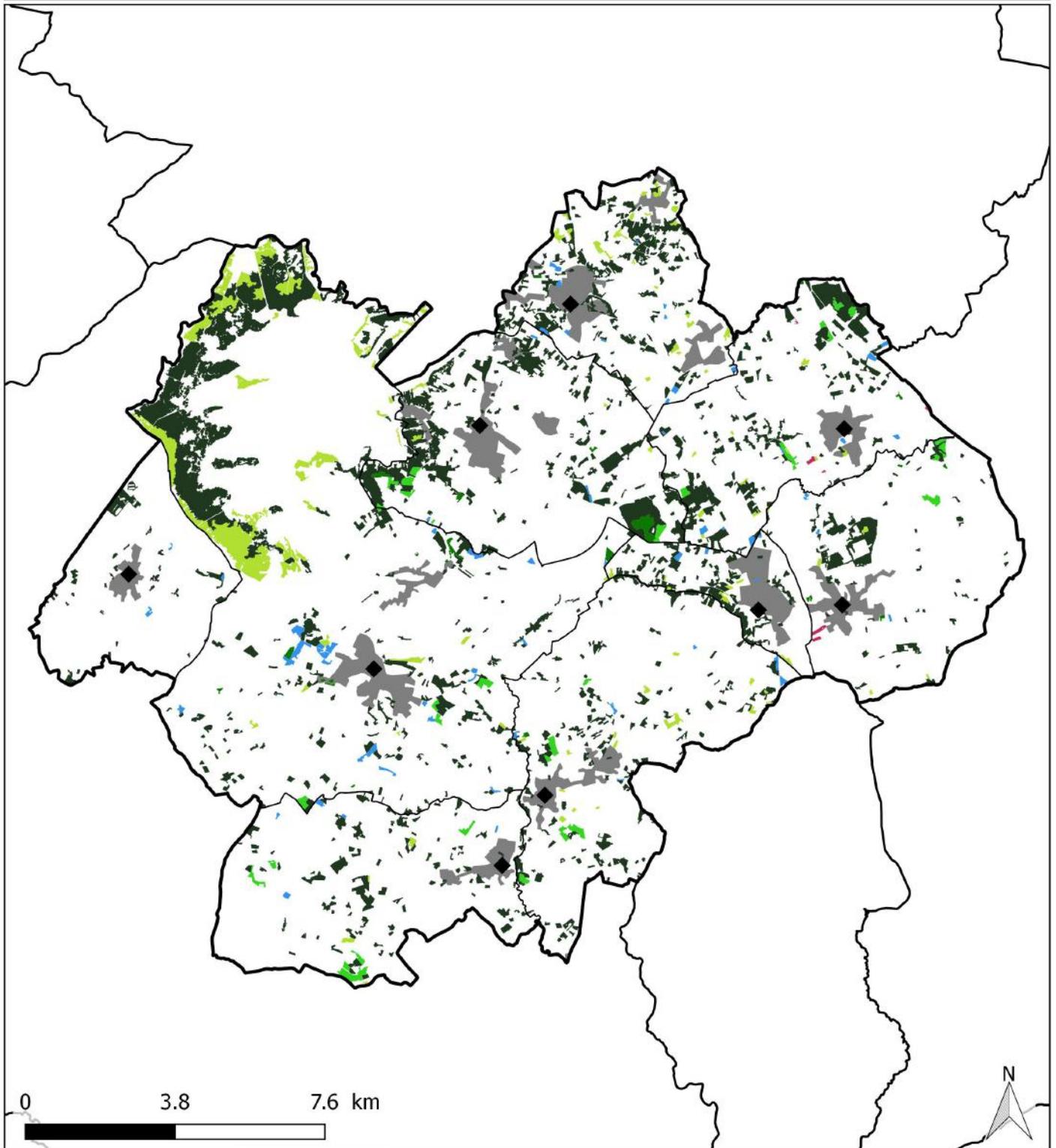
Classement par ordre d'importance :



Commune	Nombre	Densité / km <sup>2</sup>
Geneston	24	2,9
La Chevrolière	124	3,82
La Limouzinière	108	3,68
Le Bignon	107	3,74
Montbert	110	3,8
Pont-Saint-Martin	93	4,2
Saint-Colomban	112	3,14
Saint-Lumine-de-Coutais	42	2,34
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	247	2,52
<b>CC de Grand-Lieu</b>	<b>967</b>	<b>3 ,21</b>

# Milieux naturels

## Les boisements



### Types de boisements

-  Forêt fermée de feuillus
-  Forêt fermée de conifères
-  Forêt fermée mixte
-  Forêt ouverte
-  Peupleraie
-  Verger

### Limites

-  Communes
-  Communauté de communes
-  Zones urbaines
-  Centres bourgs



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2019  
Source : BD Topo - 2010

# Milieux naturels

## Les boisements

La communauté de communes de Grand-Lieu possède 5 124 hectares de surface boisée ce qui représente 17% de la surface de la communauté de communes.

La commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu présente la plus grande surface boisée mais ce sont les communes de Géneston et de la Chevrolière qui présentent la proportion la plus importante de boisement avec respectivement 47 % et 24 % de la surface des communes en boisement.

## L'essentiel

5 124 ha de boisements | 17 % du territoire

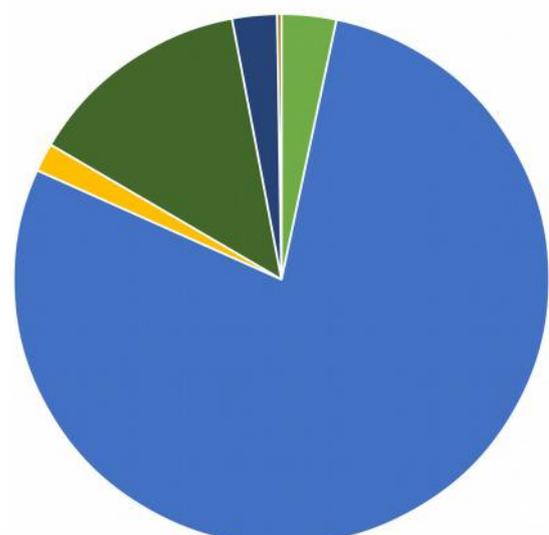
## Les boisements par commune et surface en hectare.

Classement par ordre d'importance :



Commune	Total surface boisée (ha)	Pourcentage de la superficie
Geneston	390,17	47,14
La Chevrolière	767,76	23,69
La Limouzinière	260,07	8,87
Le Bignon	512,97	17,95
Montbert	197,07	6,81
Pont-Saint-Martin	423,72	19,2
Saint-Colomban	393,35	11,06
Saint-Lumine-de-Coutais	236,5	13,19
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	1942,58	19,85
<b>CC de Grand-Lieu</b>	<b>5124,20</b>	<b>17,03</b>

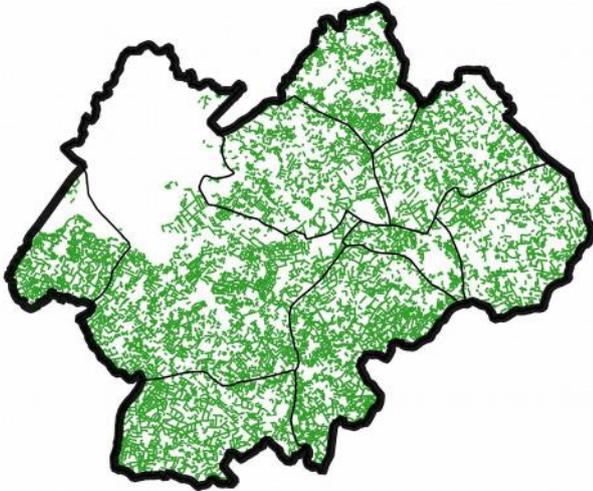
## Types de boisement sur le territoire



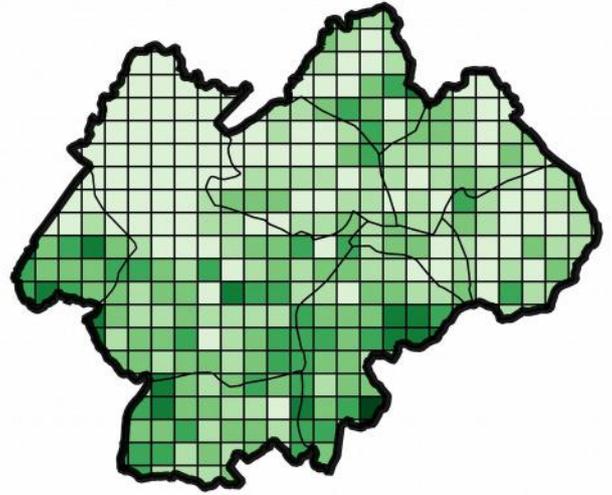
# Milieux naturels

## Les haies de la communauté de communes de Grand-Lieu

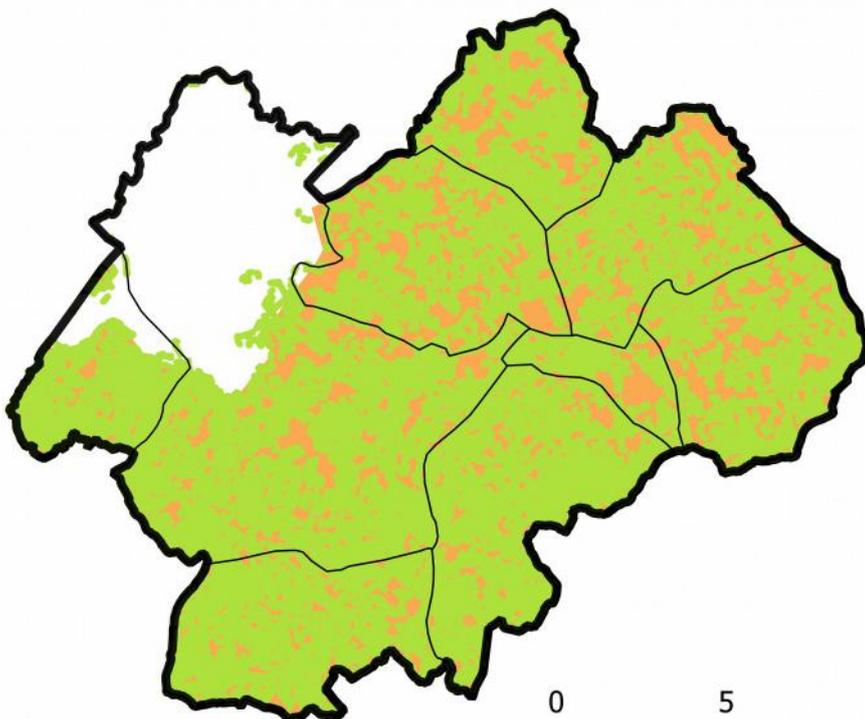
Linéaire de haies



Densité en ml/ha  
(maille de 1km x 1 km)



0 10 20 km



- Communes
- ▭ Communauté de communes
- Haie

Densité de haies (en ml/ha)

- >120
- 100-120
- 80-100
- 60-80
- 40-60
- 0-40
- Connectivité des haies (100m)
- Ouverture du bocage



0 5 10 km



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

# Milieux naturels

## Les haies

La communauté de communes de Grand-Lieu possède 1 600 km de linéaire de haies. En terme de densité la communauté de communes possède 53,2 mètres linéaires de haies par hectare, ce qui est légèrement au dessous de la moyenne départementale de 55,2 ml/ha. Cependant, ces résultats sont à mettre en corrélation avec l'espace important occupé par le lac de Grand-Lieu pris en compte dans la surface du territoire et donc dans le calcul de la densité de haies.

Localement et pour la plupart des communes, les densités de haies sont importantes et supérieures à la moyenne départementale avec la commune de Saint-Colomban qui possède la plus grande densité de haies (77,66 ml/ha) suivie de la Limouzinière (72,1 ml/ha) et Saint-Lumine-De-Coutais (65,6 ml/ha). Les communes de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu et de la Chevrolière possèdent la plus petite densité de haies (respectivement 40,1 et 47,5 ml/ha) qui s'explique là encore par l'importante superficie couverte par le lac sur les deux communes mais aussi par la présence la plaine maraîchère de Grand-Lieu.

## L'essentiel

1 600 km de haies | 53,2 ml / ha | Moyenne départementale de 55,2 ml/ha

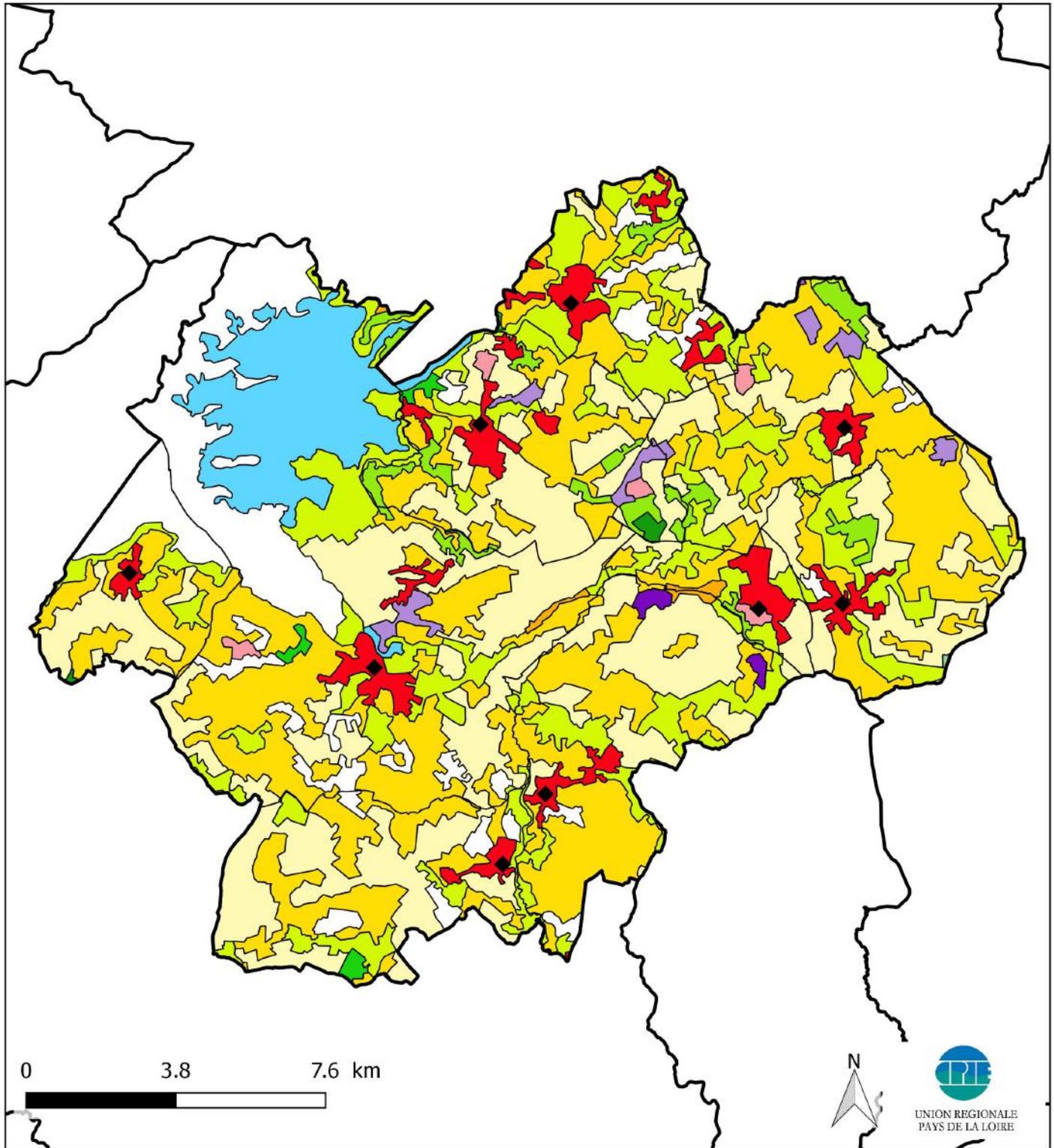
## Les haies par commune, linéaire de haies et densité en mètres linéaires par hectare.

Classement par ordre d'importance :



Commune	Linéaire de haies (mL)	Densité de haies (mL/ha)
Geneston	52351,43	63,25408805
La Chevrolière	145524,84	44,90698943
La Limouzinière	211357,83	72,0967647
Le Bignon	142913,79	50,02757902
Montbert	137675,15	47,56427639
Pont-Saint-Martin	124468,05	56,39020641
Saint-Colomban	276250,95	77,66023409
Saint-Lumine-de-Coutais	117662,32	65,62025816
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	392528,21	40,10758052
<b>CC de Grand-Lieu</b>	<b>1600732,57</b>	<b>53,18858904</b>

## Occupation du sol Corine Land Cover



## L'occupation du sol – Corine Land Cover

Sur la communauté de communes de Grand Lieu, trois types d'occupation du sol dominant :

- Les « systèmes culturaux et parcellaires complexes » avec 30,6 % du territoire (9 205 ha).
- Les « terres arables hors périmètres d'irrigation » avec 27,1% du territoire (8 147 ha).
- Les « prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole » avec 15,6 % du territoire (4 695 ha)

Ces trois types d'occupation représentent 73 % du territoire.

## L'essentiel

3 types d'occupation du sol | Systèmes culturaux et parcellaires complexes – 30,6 %  
| Terres arables hors périmètres d'irrigation – 27,1 % | Prairies – 15,6 %

## Occupation du sol sur la communauté de communes de Grand Lieu, en hectare et en %.

Classement par ordre d'importance :

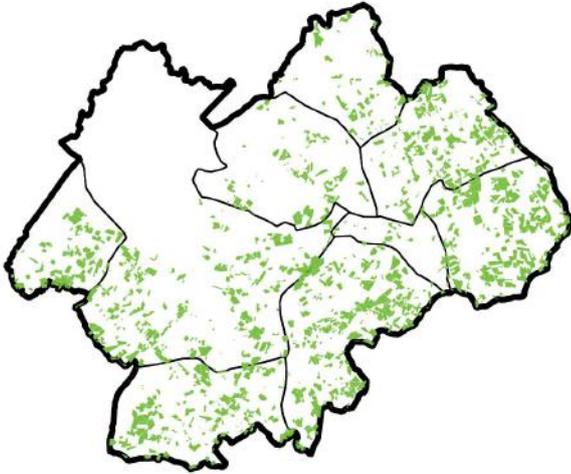


Code CORINE Land Cover	Superficie (ha)	% de la superficie du territoire
Systèmes culturaux et parcellaires complexes	92,1	30,63
Terres arables hors périmètres d'irrigation	81,5	27,11
Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole	47,0	15,62
Marais intérieurs	21,0	6,98
Plans d'eau	19,8	6,59
Tissu urbain discontinu	14,6	4,87
Vignobles	10,2	3,40
Forêts de feuillus	6,8	2,27
Zones industrielles ou commerciales et installations publiques	3,1	1,02
Autres	4,5	1,50

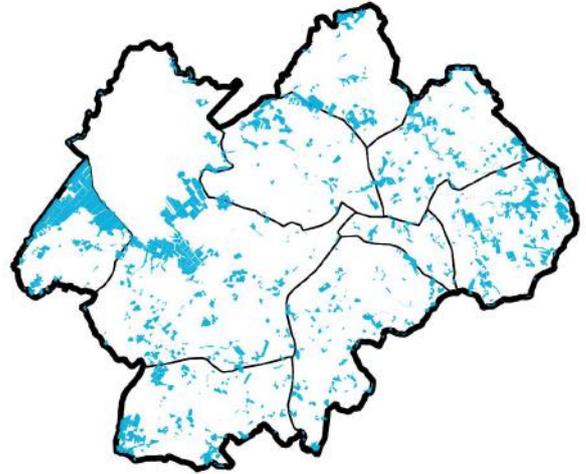
*Le programme CORINE Land Cover piloté par l'Agence européenne pour l'environnement permet de cartographier l'occupation du territoire des 39 états européens à partir d'une même nomenclature.*

## Le Registre Parcellaire Graphique (RPG) de 2016

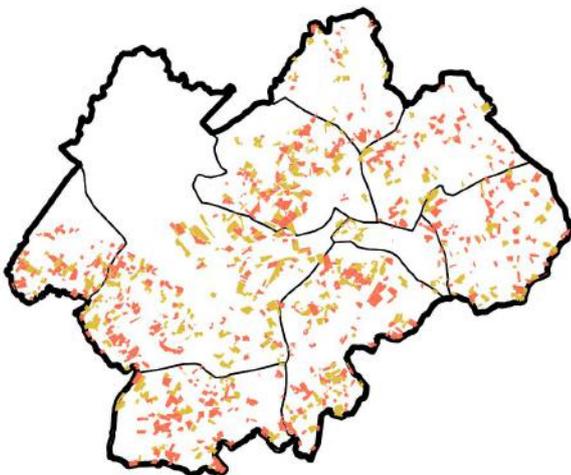
### Prairies Temporaires



### Prairies Permanentes



### Cultures de Céréales (Maïs et Blés)



#### Prairies

 Prairies Permanentes

 Prairies Temporaires

#### Cultures de céréales

 Blé

 Maïs

 Communautés de communes

 Communes

0 5 10 km



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation: © CPIE Logne et Grand-Lieu - 2019 ; Sources : © DDT 44 - 2016

## Le Registre Parcellaire Graphique (RPG)

En 2016, ce sont 16 526 hectares qui sont concernés par un usage agricole, ce qui représente 54,9 % de la surface de la communauté de communes de Grand-Lieu.

14,2 % des surfaces agricoles sont déclarées en prairies temporaires et 11,3 % en prairies permanentes, ce qui représente un total de 25,5 % de prairies sur le territoire de la communauté de communes de Grand-Lieu.

Les céréales, toutes confondues, représentent quand à elles 17 % du territoire. Parmi elles, les cultures de maïs et de blés représentent respectivement 8,1 et 6,1 % de la surface agricole déclarée sur la communauté de communes.

## L'essentiel

54,9 % du territoire en surface agricole | 25,5 % de la surface agricole en prairies | 17 % en céréales

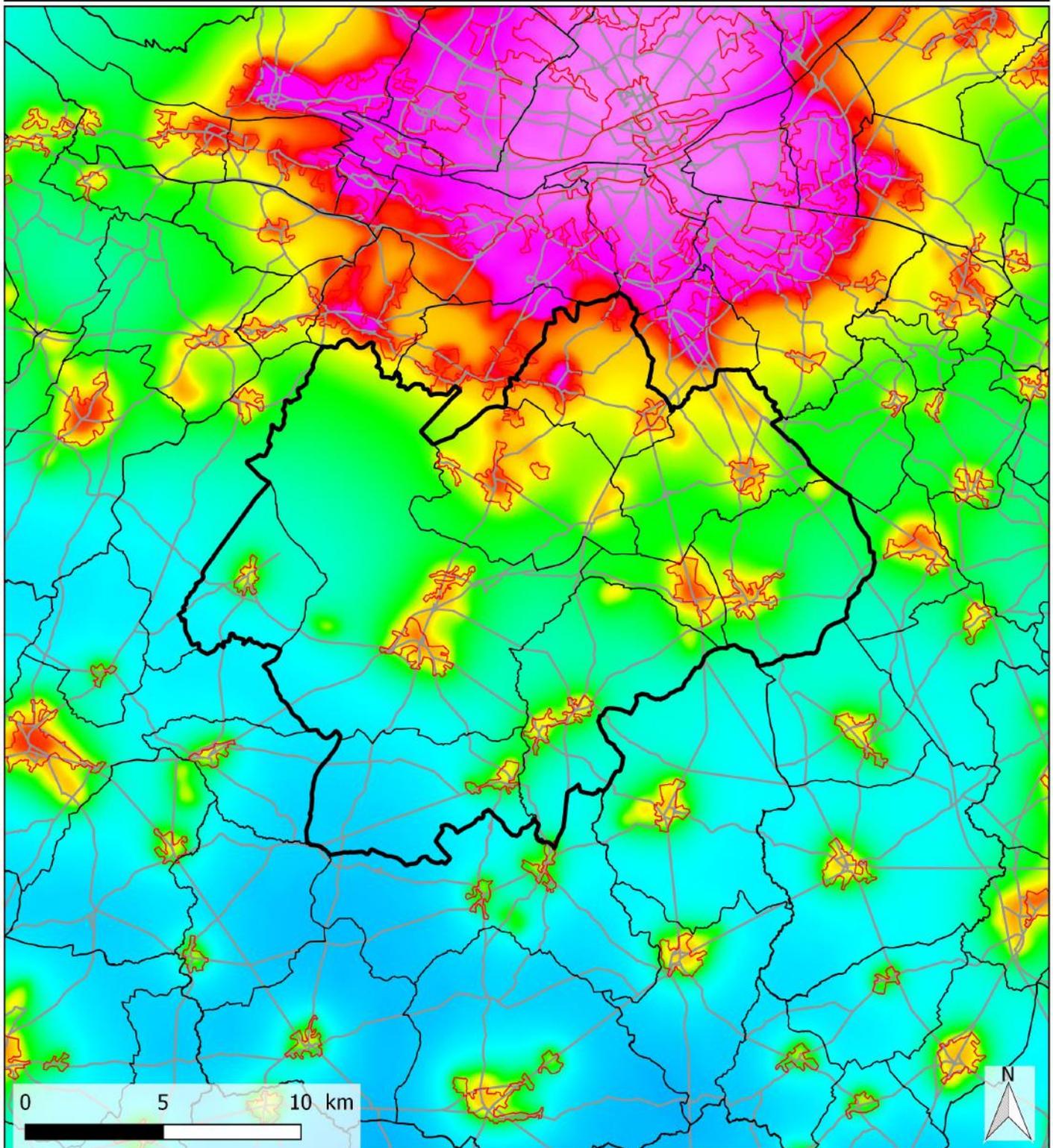
## Exploitation du sol sur la communauté de communes en hectare et en %

Classement par ordre d'importance :



Exploitation du sol	Surface (ha)	Proportion de la surface agricole	Proportion sur la surface de la communauté de communes
Prairies temporaires	4258,9	25,8	14,15 %
Prairies permanentes	3393,2	20,5	11,27 %
Maïs	2451,9	14,8	8,15 %
Blé	1841,7	11,1	6,1 %
Autres céréales	830,7	5	2,76 %
Autres	3749,3	22,7	12,5 %
Total	16 525,8	100 %	54,9 %

## La pollution lumineuse



- Communes
- ▬ Communauté de communes
- ▭ Tissu urbain
- Routes principales



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2019  
Source : © Frédéric Tapissier , AVEX - 2018 ; BD TOPO - 2010 ; Corine Land Cover - 2012

## Les pollutions lumineuses

La communauté de communes de Grand-Lieu est impactée par la pollution lumineuse en provenance de l'agglomération Nantaise. La commune de Pont-Saint-Martin est la plus impactée avec une voie lactée rarement perceptible. Les communes de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, la Chevrolière, le Bignon, Montbert et Gêneston sont également impactées de manière significative. En revanche, les communes de Saint-Lumine-de-Coutais, la Limouzinière et Saint-Colomban sont quand à elles moins soumises à l'influence de la pollution lumineuse de l'agglomération Nantaise, avec, en dehors des bourgs, une Voie Lactée visible la plupart du temps mais qui se distingue à peine.

## Légende de la carte visuelle



**Blanc** : Pollution lumineuse très puissante et omniprésente. Typique des très grands centres urbains et grandes métropoles régionales et nationales.

**Magenta** : Les principales constellations commencent à être reconnaissables.

**Rouge** : Les constellations et quelques étoiles supplémentaires apparaissent. Au télescope, certains Messier se laissent apercevoir.

**Orange** : La pollution est omniprésente, mais quelques coins de ciel plus noir apparaissent ; typiquement moyenne banlieue.

**Jaune** : Pollution lumineuse encore forte. La Voie Lactée peut apparaître dans de très bonnes conditions.

**Vert** : Grande banlieue tranquille, faubourgs des métropoles. Voie Lactée souvent perceptible, mais très sensible encore aux conditions atmosphériques.

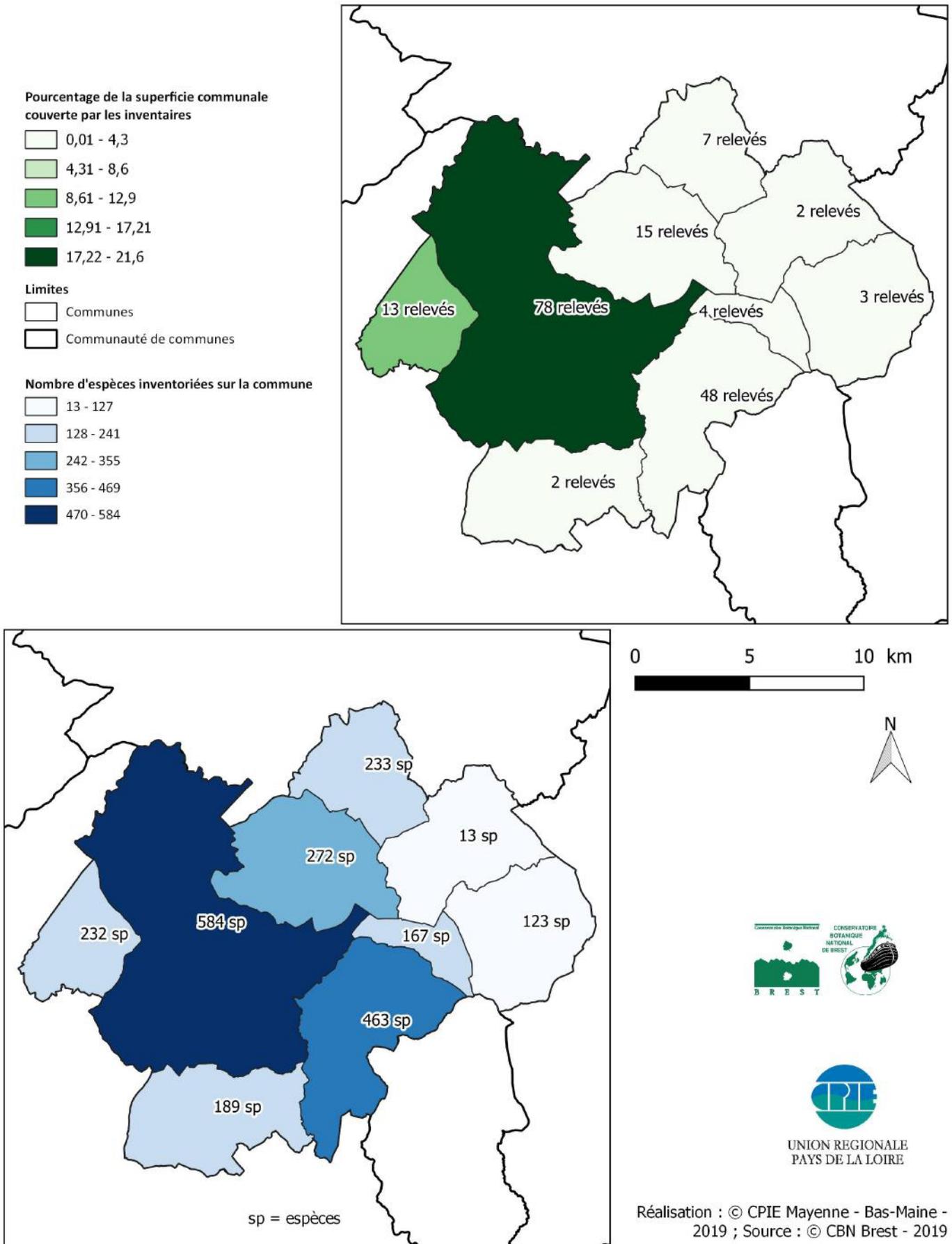
**Cyan** : La Voie Lactée est visible la plupart du temps (en fonction des conditions climatiques) mais sans éclat, elle se distingue sans plus.

**Bleu** : Bon ciel, la Voie Lactée se détache assez nettement, on commence à avoir la sensation d'un bon ciel, néanmoins, des sources éparses de pollution lumineuse sabotent encore le ciel ici et là.

**Bleu nuit** : Bon ciel, la Voie Lactée est présente et assez puissante, les halos lumineux sont très lointains et dispersés, ils n'affectent pas notablement la qualité du ciel.

# Biodiversité

## Pression d'inventaire des plantes à fleurs et fougères par le Conservatoire Botanique de Brest depuis 2000



## Les inventaires de plantes à fleurs et fougères par le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB) depuis 2000

Les données de flore vasculaire utilisées pour juger du niveau de connaissances sont postérieures à 2000, elles ont été extraites de la base de données Calluna du CBN de Brest. Elles proviennent d'inventaires réalisés par le CBN de Brest ainsi que par un réseau de botanistes bénévoles ou des structures naturalistes du secteur (CPIE,...).

Pour juger du niveau de connaissances sur la flore vasculaire dans les communes, nous avons retenu plusieurs critères comme le nombre d'inventaires (connaissances insuffisantes si  $<6$ ), le pourcentage de surface inventoriée (connaissances insuffisantes si  $\leq 1,0\%$ ) et le nombre d'espèces (connaissances insuffisantes si  $\leq 200$ ).

**172 inventaires** ont été réalisés sur le territoire avec une localisation très hétérogène. Les communes de **Saint-Philbert-de-Grand-Lieu** et de **Saint-Colomban** sont les plus prospectées avec respectivement 78 et 48 inventaires et disposent donc d'un niveau de connaissance **suffisant** (en raison de la présence de deux réserves : le lac de Grand-Lieu qui concentre la grande majorité des données floristiques et le bocage humide des Cailleries). En revanche, les communes de la Limouzinière, le Bignon, Géneston et Montbert disposent d'un niveau de connaissance jugé **insuffisant avec seulement 10 inventaires totalisés sur l'ensemble des 4 communes**. Pour la Chevrolière, Saint-Lumine-de-Coutais et Pont-Saint-Martin, le niveau de connaissance est jugé moyen, avec respectivement 15, 13 et 5 inventaires.

Ces inventaires ont permis d'identifier 584 taxons pour la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, 463 pour Saint-Colomban, entre 230 et 270 pour Saint-Lumine-de-Coutais, la Chevrolière et Pont Saint Martin, entre 120 et 200 pour la Limouzinière, Géneston et Montbert et seulement 13 pour le Bignon.

Ces analyses sont à prendre avec précaution compte-tenu du manque de prospections sur certaines communes. Cette remarque est valable également pour les données qui vont suivre.

### L'essentiel

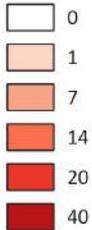
172 inventaires | Faible niveau de connaissance pour 4 communes | Niveau de connaissance moyen pour 3 communes | Niveau de connaissances satisfaisant pour 2 communes | Plus de 500 taxons identifiés sur la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

*Le Conservatoire Botanique National de Brest est un établissement public local constitué sous la forme juridique d'un syndicat mixte depuis 1987. Les 11 conservatoires botaniques nationaux mènent sur leurs territoires des missions d'étude, d'accompagnement, de préservation et de sensibilisation au service du patrimoine végétal sauvage. Leur expertise publique est reconnue par l'Etat, les collectivités territoriales et les organismes naturalistes, scientifiques et techniques.*

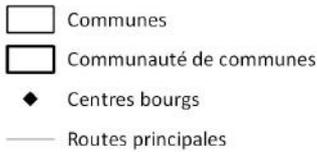
*(Source : site internet du conservatoire : [www.cbnbrest.fr](http://www.cbnbrest.fr))*

## Les plantes patrimoniales recensées par le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB)

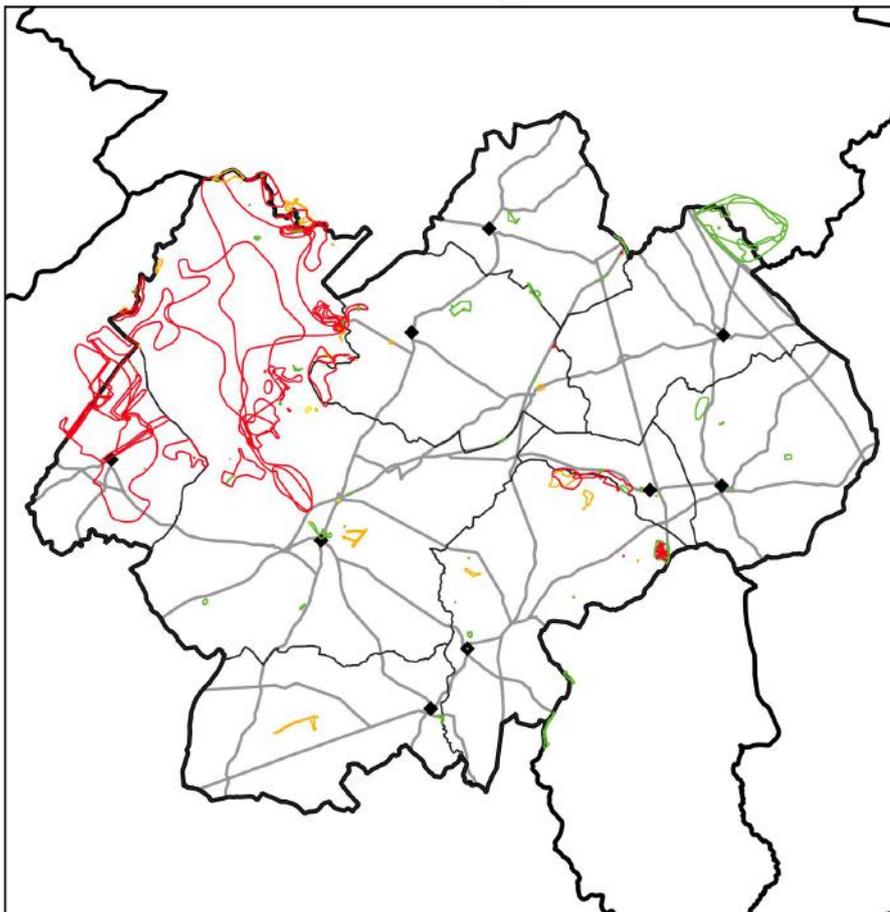
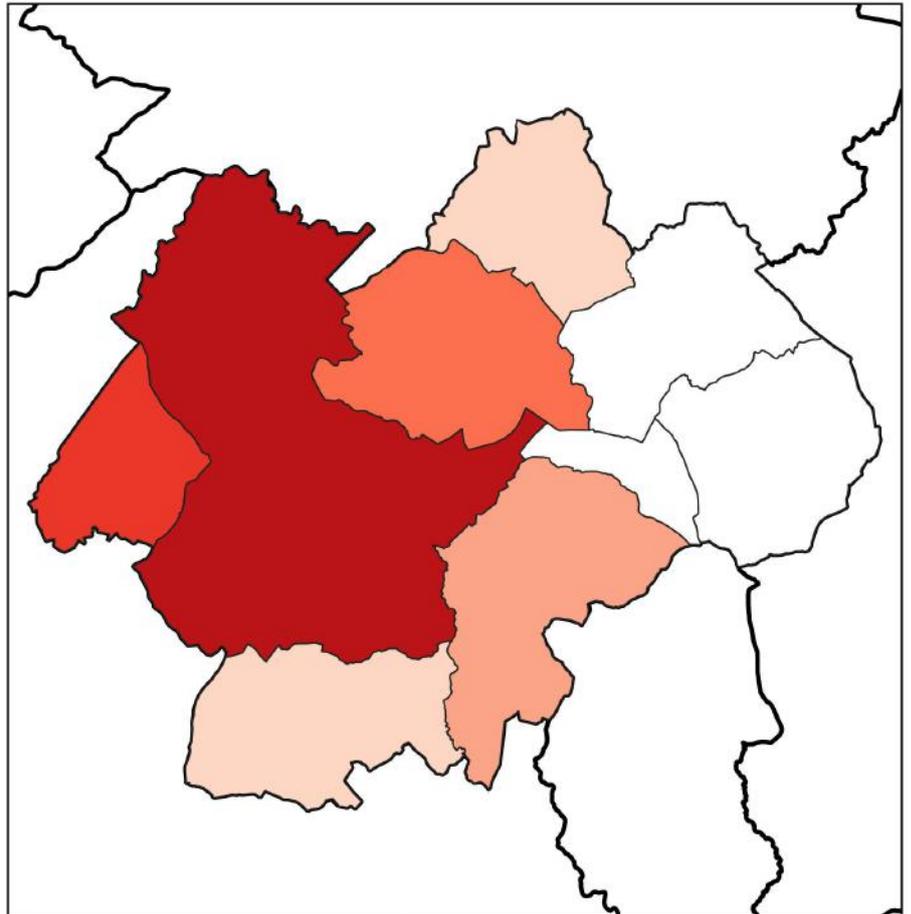
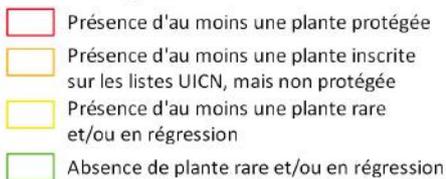
Nombre de plantes patrimoniales observées depuis 2000



Limites



Présence d'espèces protégées, rares ou en régression



0 5 10 km



UNION RÉGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2019 ; Source : © CBN Brest - 2019

## Les plantes patrimoniales recensées par le CBNB

Cette catégorie comprend les plantes qui sont menacées et/ou protégées. Ces plantes sont soit inscrites sur la **liste rouge de la flore vasculaire** de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), soit appartenant aux **listes d'espèces protégées** en région ou en France.

Sur le territoire, **56 espèces patrimoniales** ont été observées depuis 2000. Les communes les plus riches en espèces patrimoniales sont respectivement les communes de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, Saint-Lumine-de-Coutais, la Chevrolière et Saint-Colomban en raison de la présence des deux réserves naturelles (lac de Grand-Lieu et les Cailleries).

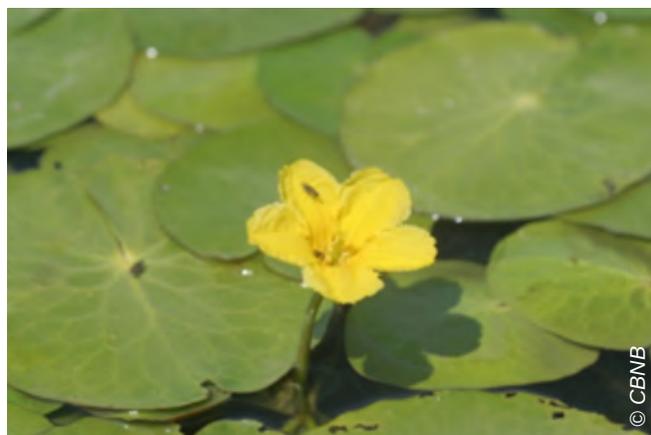
Le Lac de Grand-Lieu abrite en effet une très forte concentration d'espèces patrimoniales, aussi bien protégées en France qu'en région ou inscrite à la liste rouge. Ces espèces sont pour la plupart inféodées aux milieux aquatiques, aux bas-marais ou aux prairies humides. Nous pouvons citer par exemple, pour les espèces aquatiques, le **Fluteau nageant** (*Luronium natans*), qui fait l'objet d'un plan national d'action et qui est également présent sur la commune de Saint-Colomban (réserve des Cailleries), la **Petite naïade** (*Najas minor*) ou encore le **Faux nénuphar** (*Nymphoides peltata*). A noter que les herbiers aquatiques, si emblématiques du lac, sont en très forte régression en raison notamment d'espèces d'écrevisses invasives.

## L'essentiel

56 plantes patrimoniales | 8 plantes protégées au niveau national | 17 plantes protégées en région des Pays de la Loire | 4 communes riches en flore patrimoniale

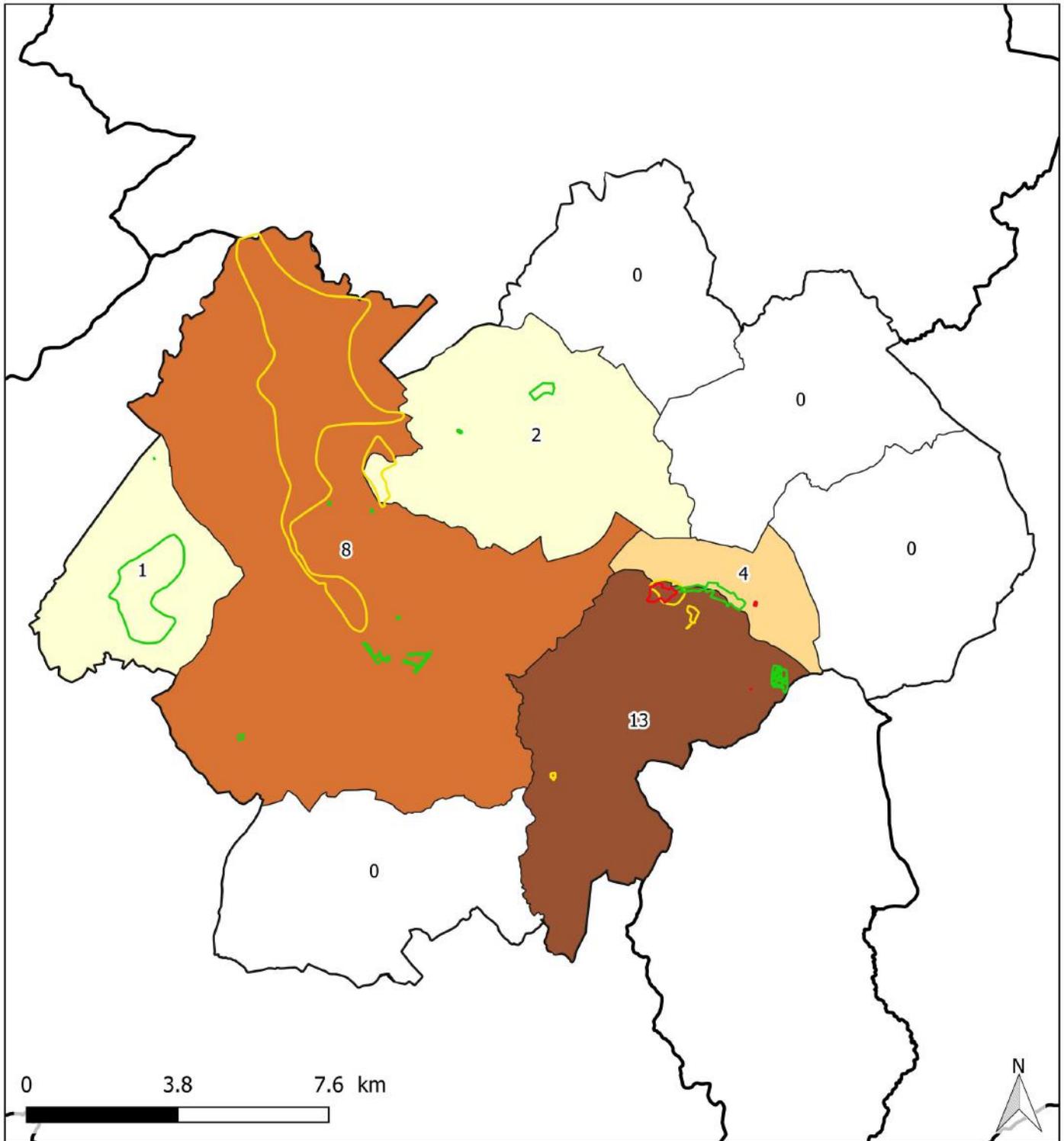


Fluteau nageant (*Luronium natans*)

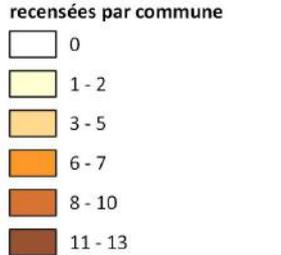


Faux nénuphar (*Nymphoides peltata*)

## Les plantes messicoles recensées par le Conservatoire Botanique de Brest depuis 2000



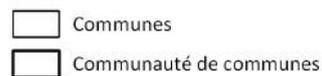
Nombre de plantes messicoles recensées par commune



Nombre de plantes messicoles par inventaire



Limites



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2019  
Source : © CBN Brest - 2019

## Les plantes messicoles recensées par le CBNB depuis 2000

Une **plante messicole** est une plante sauvage et spontanée, le plus souvent annuelle, qui pousse préférentiellement dans les cultures d'hiver (céréales, colza), dont elle suit le cycle de développement, sans y avoir été semée.

Ces plantes ont subi l'**intensification agricole** et ont donc régressé drastiquement dans toute l'Europe. Leur présence témoigne de la richesse et de la diversité écologique de l'agrosystème : elles hébergent ou nourrissent certains pollinisateurs ou auxiliaires des cultures.

Sont ici prises en compte les plantes inscrites sur la liste des 116 plantes messicoles en Pays de la Loire (Mesnage C., 2015).

Seulement **dix-neufs** espèces messicoles ont été inventoriées sur la communauté de communes de Grand-Lieu. Notons néanmoins que ces données sont à prendre avec précaution car les zones de grandes cultures du territoire de la communauté de communes de Grand-Lieu n'ont pas (ou très peu) fait l'objet d'inventaires botaniques. Des **inventaires complémentaires** seraient donc à conduire.

La commune de Saint-Colomban semble la plus riche en espèces messicoles avec 13 espèces identifiées, suivie de la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu avec 8 espèces. Les autres communes comptabilisent entre 0 et 4 espèces messicoles. Les zones de grandes cultures dans lesquelles évoluent les populations messicoles sont globalement gérées de **manière intensive** sur la communauté de communes de Grand-Lieu, ce qui explique, outre le manque de prospections, la **pauvreté du cortège** recensé. De plus, la forte présence du **maraîchage** sur le territoire n'est pas favorable à l'installation des espèces messicoles.

### L'essentiel

Pas assez de connaissances sur le territoire | 19 espèces messicoles | 13 espèces à Saint-Colomban | Agriculture intensive

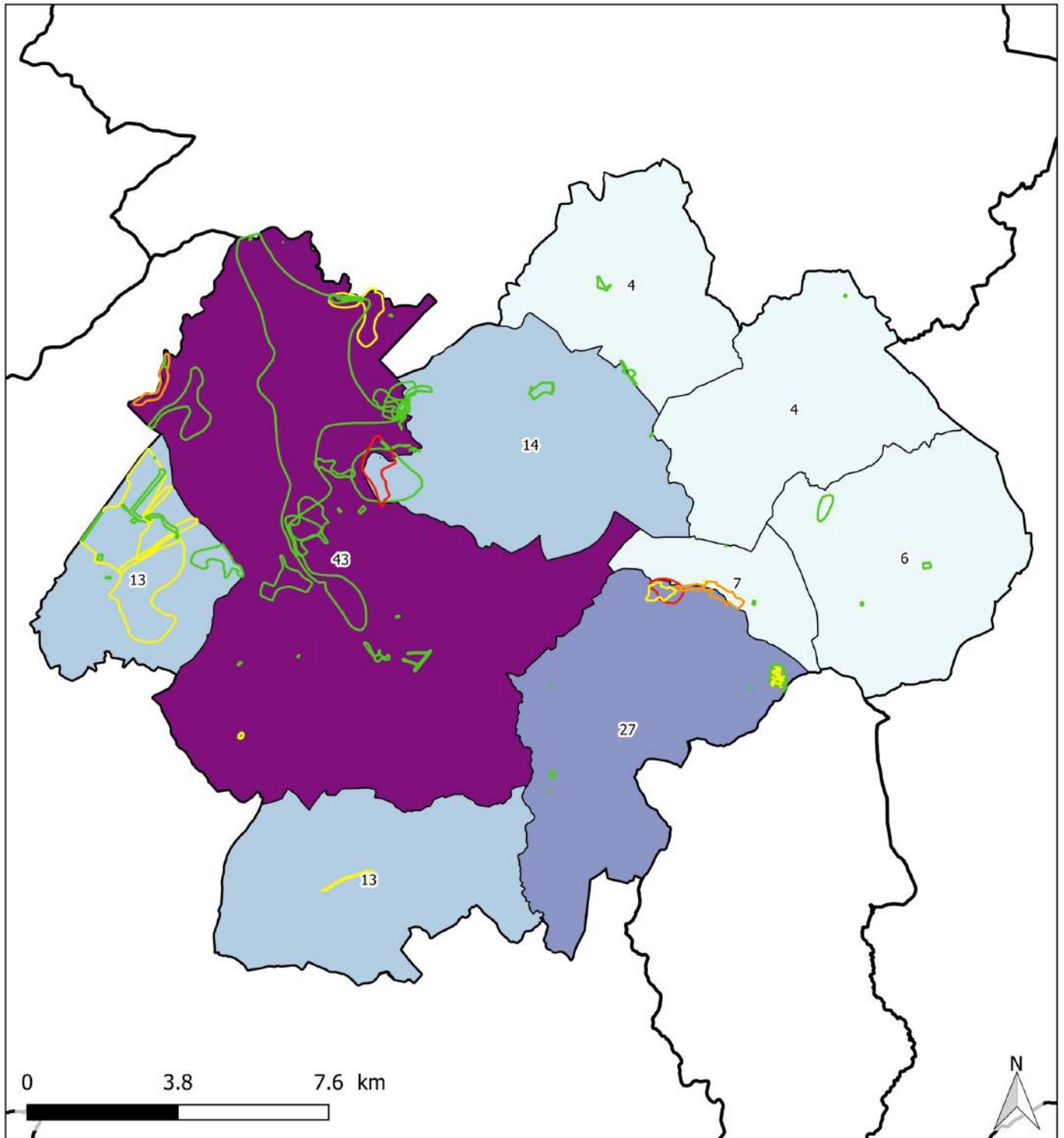


**Pensée des champs**  
(*Viola arvensis*)

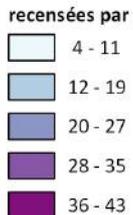


**Coquelicot**  
(*Papaver rhoeas*)

## Les plantes oligotrophes recensées par le Conservatoire Botanique de Brest depuis 2000



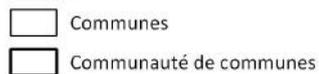
Nombre de plantes oligotrophes recensées par commune



Nombre de plantes oligotrophes par inventaire



Limites



Conservatoire Botanique National



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2019  
Source : © CBN Brest - 2019

## Les plantes oligotrophes recensées par le CBNB depuis 2000

Une plante oligotrophile est une plante qui pousse dans des milieux oligotrophes, c'est-à-dire pauvres en éléments nutritifs assimilables. Ces milieux sont devenus rares, voire exceptionnels par endroits en raison de l'intensification de l'agriculture et de l'urbanisation croissante. Ils abritent des pelouses sèches ou humides, des prairies maigres, des landes ou encore des tourbières. Les espèces liées à ces milieux sont devenues rares. Une grande partie de ces milieux est aujourd'hui d'intérêt communautaire.

**Soixante-dix espèces oligotrophes** ont été recensées sur la communauté de communes de Grand-Lieu. La commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu abrite le plus grand nombre d'espèces oligotrophes (46), suivie de la commune de Saint-Colomban (27). Mais rappelons que, comme pour les plantes messicoles et patrimoniales, le nombre d'espèces oligotrophes est plus important sur les communes les plus inventoriées, on ne peut donc pas comparer les résultats du fait du manque de prospections sur certaines communes.

Ainsi, parmi les secteurs qui ont fait l'objet d'inventaires, les zones oligotrophes se trouvent majoritairement sur le **pourtour du Lac de Grand-lieu**, occupés notamment par des prairies de bas-marais. La **Réserve Naturelle Régionale des Cailleries** ressort également, en raison de la présence de bocage préservé de l'agriculture intensive permettant l'existence de prairies naturelles peu ou pas fertilisées. La **carrière de granulats de Geneston** abrite un substrat géologique mis à nu, également propice au développement des espèces oligotrophes.

Nous pouvons cependant noter que certaines espèces aquatiques oligotrophes, comme l'Isoète à spores hérissées (*Isoetes echinospora*) et la Lobélie de Dortmann (*Lobelia dortmanna*), ont **disparu du Lac de Grand-Lieu** dans les années 1960, probablement en raison de la baisse de la qualité de l'eau et de la gestion des niveaux d'eau.

### L'essentiel

Pas assez de connaissances sur le territoire | 70 espèces oligotrophes | 43 espèces à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu

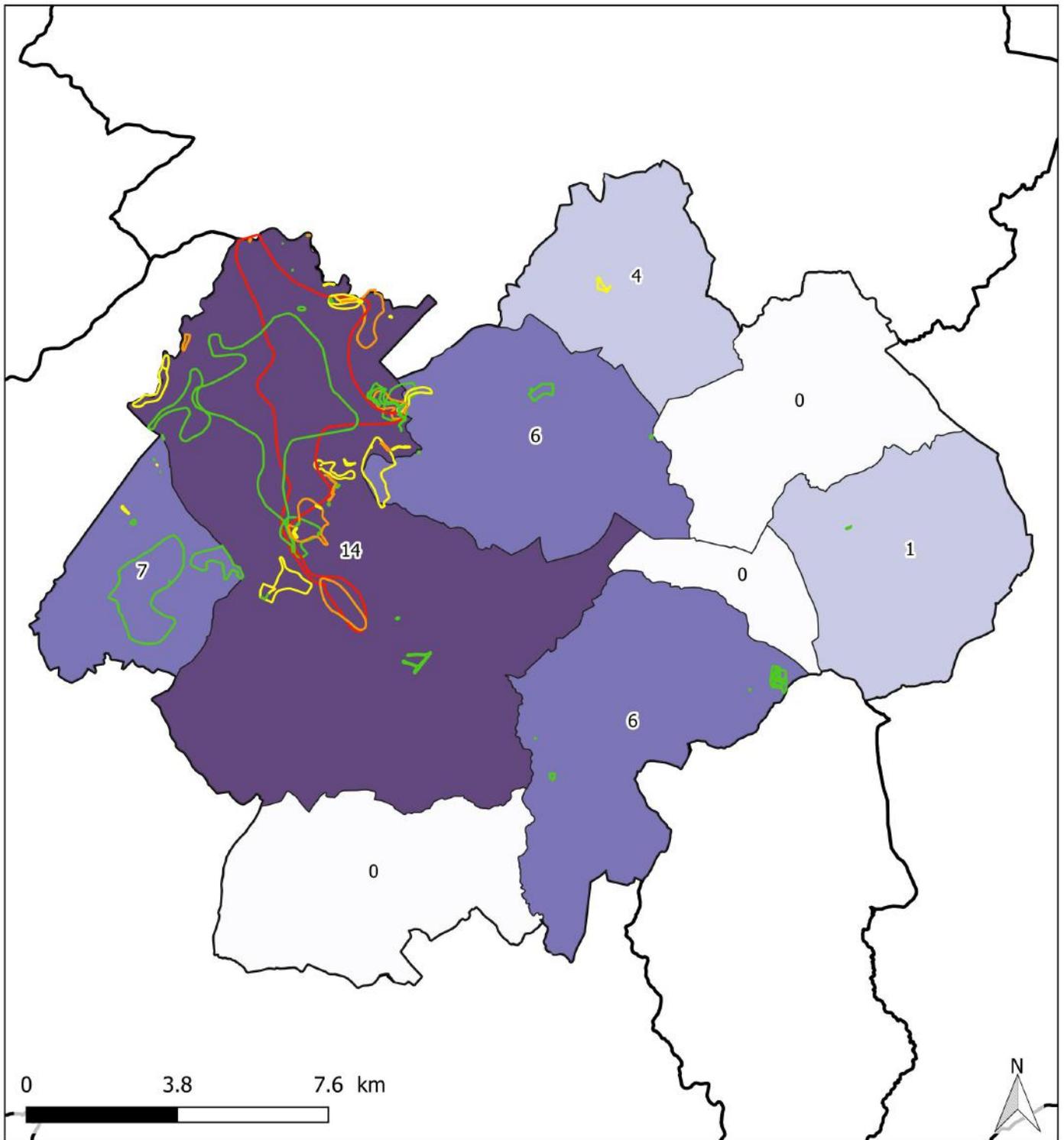


**Cirse des prairies**  
(*Cirsium dissectum*)

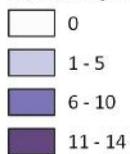


**Laïche à fruits velu**  
(*Carex lasiocarpa*)

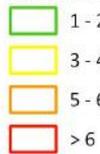
## Les plantes invasives recensées par le Conservatoire Botanique de Brest depuis 2000



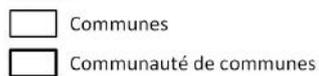
Nombre de plantes invasives recensées par commune



Nombre de plantes invasives par inventaire



Limites



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2019  
Source : © CBN Brest - 2019

## Les plantes invasives recensées par le CBNB depuis 2000

Les plantes invasives sont des **plantes exotiques** (étrangères à notre territoire) qui forment des populations denses, bien installées, montrant une dynamique d'**extension rapide** et dont les proliférations ont des **conséquences** : sur la **biodiversité locale** par concurrence des espèces indigènes et dégradation des milieux naturels, sur les **activités économiques** ou sur la **santé humaine**. En Pays de la Loire, 128 plantes invasives ont été listées (Dortel F et Geslin J., 2016).

Ont été retenues ici uniquement les plantes invasives avérées, dont le caractère envahissant est attesté. Les plantes potentiellement invasives et à surveiller, pour lesquelles on identifie le risque de développer à l'avenir un caractère envahissant n'ont pas été retenues. Ces statuts d'invasivité sont indiqués par Dortel & Geslin (2016).

**17 plantes invasives** avérées sont connues sur la communauté de communes de Grand-Lieu. La commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu présente le plus grand nombre d'espèces invasives sur le territoire avec 14 espèces. Comme partout, les **milieux aquatiques** sont plus concernés par les problématiques d'espèces exotiques envahissantes. Le **Lac de Grand-Lieu** n'y échappe pas et apparaît comme fortement impacté par les espèces invasives avérées, la qualité de l'eau pourrait en être la principale raison.

Mais rappelons une nouvelle fois que le manque de prospections sur de nombreuses communes ne permet pas de discuter de la répartition des plantes invasives sur le territoire.

## L'essentiel

Pas assez de connaissances sur le territoire | 17 plantes invasives | lac de Grand-Lieu |



**Myriophylle du Brésil**  
(*Myriophyllum aquaticum*)



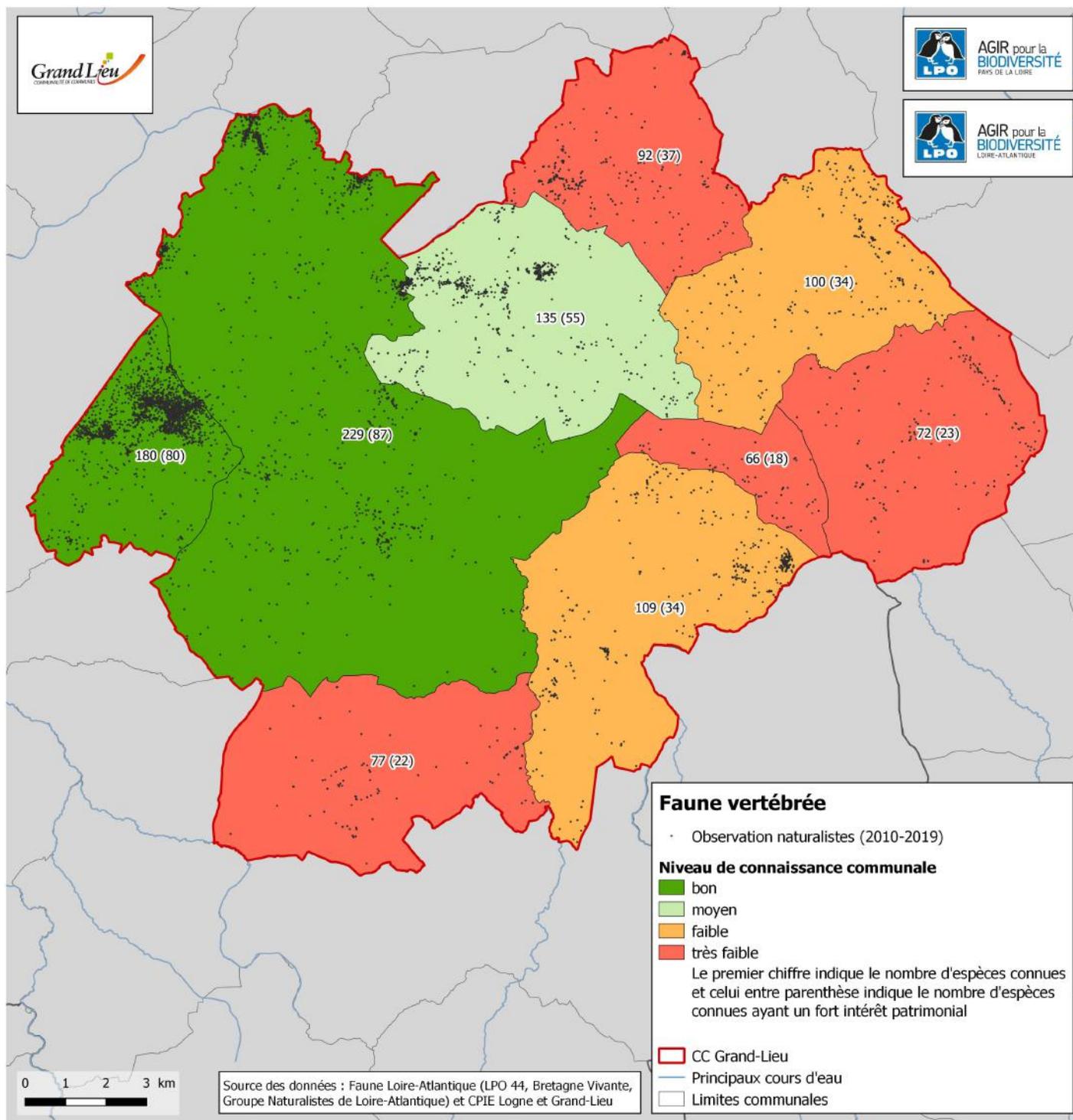
**Renouée du Japon**  
(*Reynoutria japonica*)



**Robinier faux-accacia**  
(*Robinia p*)



## Niveau de connaissances pour la faune vertébrée entre 2010 et 2019





## La faune vertébrée (oiseaux, mammifères, amphibiens et reptiles)

De même que pour la flore, les données faunistiques sont **non exhaustives** et **tributaires de la pression de prospection**. Les analyses qui suivent sont donc à prendre avec **précaution** en l'état des connaissances disponibles. Les données présentées sont issues d'une compilation d'observations extraites de deux bases de données (Faune Loire-Atlantique de la LPO et Kollekt de l'URCPIE) sur la période **2010-2019**.

Le nombre de données acquises sur le territoire varie annuellement entre **1 500 et 3 500 données vertébrés**. Il s'agit de valeurs plutôt faibles comparativement à d'autres territoires. Cependant, l'augmentation du nombre de données acquises en 2019 démontre certainement un **intérêt grandissant des citoyens** dans l'observation de la nature. Le **niveau de connaissances** est **estimé** par un système de notation à partir de la **densité d'observations** et du **nombre d'espèces connues** sur la commune. Globalement, le niveau de connaissances des vertébrés sur la Communauté de communes de Grand-Lieu est jugé **moyen à très faible** comparativement à d'autres territoires. Cependant, il convient de préciser que ce constat n'est lié qu'aux **données disponibles** dans les deux bases utilisées. En effet de **nombreuses données supplémentaires** sont contenues dans les bases d'autres organismes (Groupe Mammalogique Breton, Bretagne vivante, Base de données des deux réserves).

Notons néanmoins que de nombreuses espèces sont connues et répertoriées dans la base de données. Il s'agit principalement **d'oiseaux** (plus de 95 % des données traitées) dont environ **40% sont des espèces menacées et/ou d'intérêts patrimoniaux**. Pour les amphibiens, les reptiles et les mammifères, le nombre d'espèces à fort intérêt patrimonial connues dans la base varie respectivement entre 4, 1 et 6.

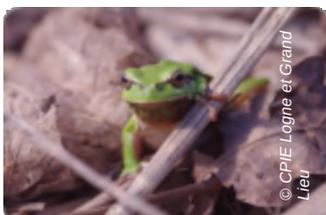
D'une manière globale, Le territoire de la communauté de communes de Grand-Lieu abrite **291 espèces de vertébrés dont 214 protégées et 105 à fort intérêt patrimonial**.

### L'essentiel

Niveau de connaissances des vertébrés moyen à très faible | 291 espèces de vertébrés | 40 % d'espèces menacées

### Nombre d'espèces de vertébrés par grands groupes sur la communauté de communes de Grand-Lieu et nombre d'espèces à enjeu - Source : © LPO Pays de la Loire - 2019

Groupe taxonomique	Nombre d'espèces	Nombre d'espèces protégées	Nombre d'espèces d'intérêt patrimonial fort
Amphibiens	12	11	4
Mammifères	27	5	6
Oiseaux (dont nicheurs)	245 (54)	191 (41)	94 (15)
Reptiles	7	7	1
<b>TOTAL</b>	<b>291</b>	<b>214</b>	<b>105</b>



Rainette verte



Bihoreau gris

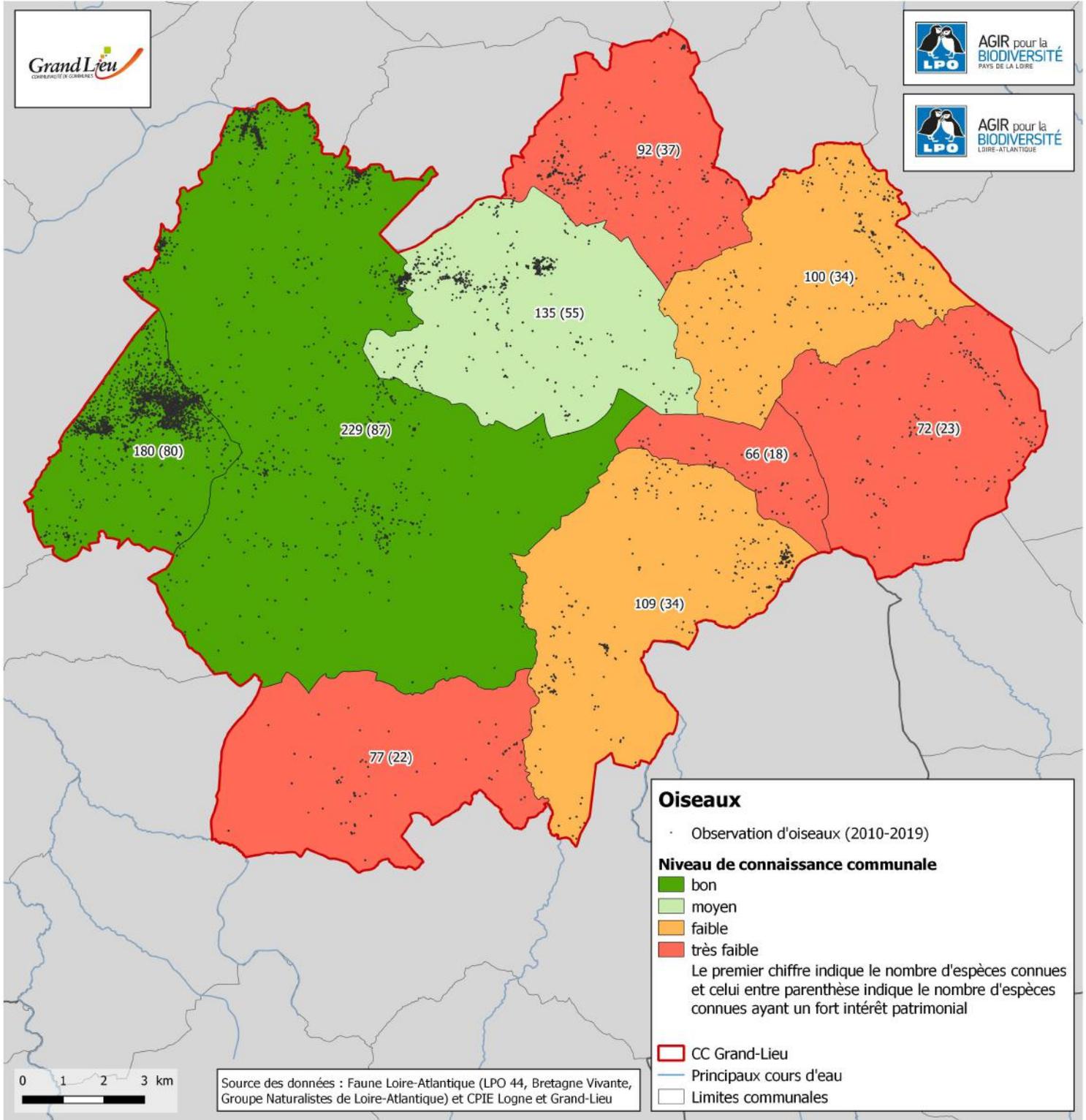


Couleuvre vipérine



Loutre d'Europe

## Niveau de connaissances sur les oiseaux entre 2010 et 2019



## Les oiseaux

Si la richesse ornithologique est **très bien connue sur le lac de Grand-Lieu** et ses abords, le constat est différent ailleurs. C'est pour cela que le niveau de connaissance est jugé **moyen à bon** sur les communes de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, de Saint-Lumine-de-Coutais et de la Chevrolière, alors qu'il est jugé **moyen à très faible** sur les autres.

Plus de **240 espèces d'oiseaux** sont recensées sur le territoire. Tous les cortèges sont représentés : espèces inféodées aussi bien aux zones humides qu'aux espaces agricoles plus secs, espèces des milieux forestiers ou de zones bâties. Au moins **90 espèces présentent un intérêt et/ou sont menacées** sur ce territoire. En période de nidification, deux cortèges sont principalement concernés : les oiseaux des zones humides et les oiseaux du bocage.

Les premiers sont en déclin ou fortement menacés suite à **l'altération de leurs zones de nidification**. Il s'agit ici de la Rousserole turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*), du Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) ou du Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) qui nichent dans les roseaux sur Grand-Lieu, ainsi que les autres espèces nicheuses en zones humides comme les grands échassiers (Héron pourpré, Spatule blanche, Crabier chevelu...) ou les laro-limicoles (Sterne pierregarin, Guifette moustac et Echasse blanche par exemple). Concernant les seconds, sur le territoire, on trouve, le Bruant jaune (*Emberiza citrinella*), le Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*), la Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*), le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), la Linotte mélodieuse (*Linaria cannabina*) ou encore le Verdier d'Europe (*Chloris chloris*). Certains de ces passereaux sont menacés d'extinction à l'échelle nationale. Leur conservation passe par la **préservation du bocage** et principalement par la **conservation des haies multi strates**.

Pour conclure sur ce taxon, la **richesse avifaunistique** sur la communauté de communes est **très importante et d'intérêt internationale** mais la différence de connaissance entre Grand-Lieu et le reste du territoire est très importante. La mise en place de suivi, notamment **en zones agricoles**, paraît nécessaire sur ce territoire.

## L'essentiel

Niveau de connaissances hétérogène entre les communes |  
Richesse avifaunistique d'intérêt international sur le territoire |  
245 espèces | 191 espèces protégées | 90 espèces à fort intérêt patrimonial



Spatule blanche

© Dorian Argot

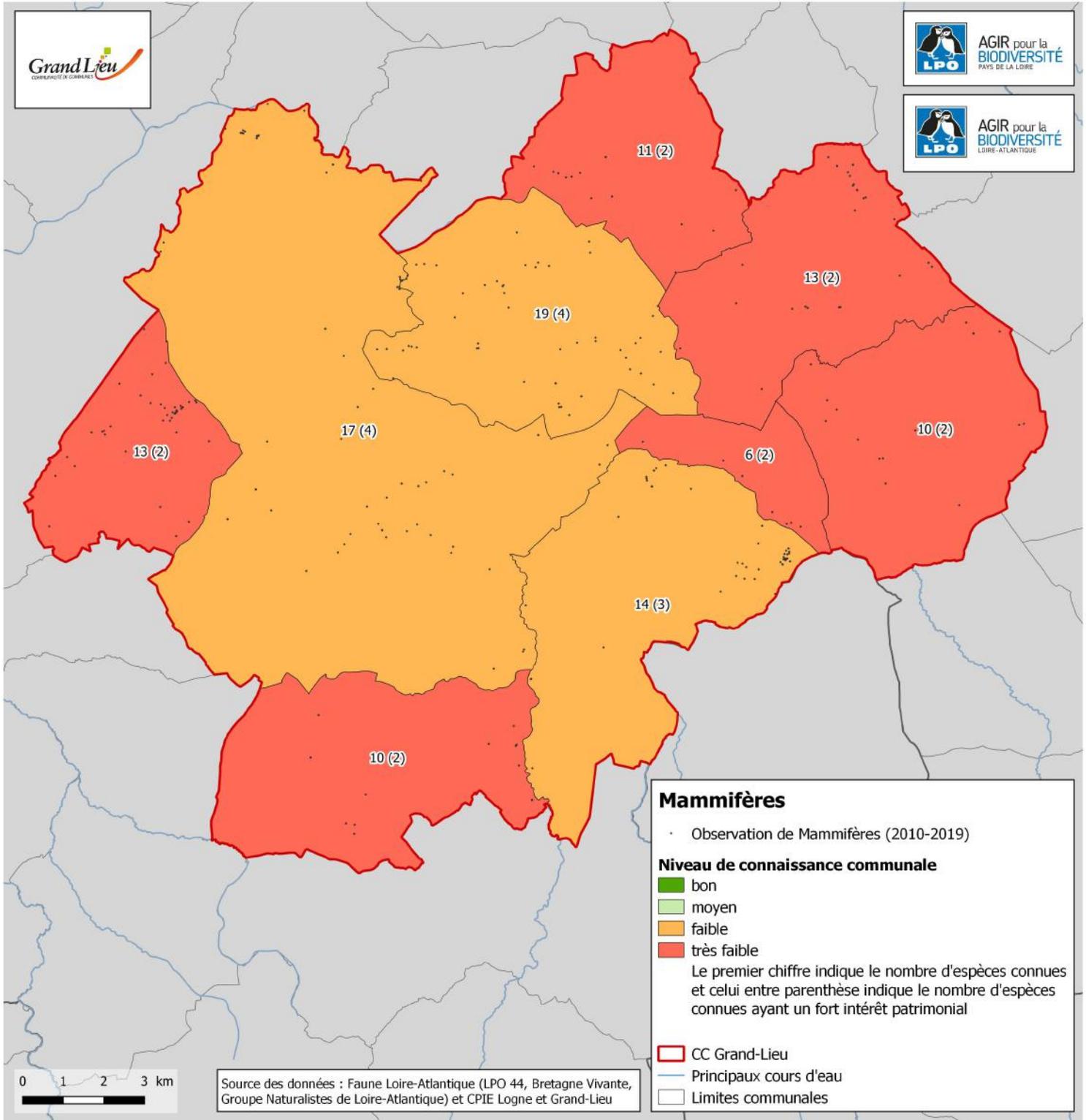
## Nombre de données et d'espèces d'oiseaux sur la communauté de communes de Grand-Lieu

Source : © LPO Pays de la Loire - 2019

Commune	nb données (oiseaux nicheurs)	nb espèces connues (oiseaux nicheurs)	niveau de connaissance	nb espèces connues à fort enjeu patrimonial
Le Bignon	889 (100)	100 (43)	Faible	34
La Chevrolière	1424 (396)	135 (83)	Moyen	55
La Limouzinière	338 (111)	77 (42)	Très faible	22
Montbert	341 (40)	72 (26)	Très faible	23
Pont-Saint-Martin	798 (66)	92 (35)	Très faible	37
Saint-Colomban	2072 (347)	109 (64)	Faible	34
Saint-Lumine-de-Coutais	9656 (1251)	180 (98)	Bon	80
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	6047 (795)	229 (121)	Bon	87
Geneston	1540 (22)	66 (12)	Très faible	18



## Niveau de connaissances sur les mammifères entre 2010 et 2019





## Les mammifères

Concernant les mammifères, le niveau de connaissances est jugé faible à très faible sur ce territoire. Le nombre d'espèces connues sur ce territoire est compris entre 6 et 19 par commune. Il s'agit majoritairement d'espèces communes allant de la Taupe d'Europe (*Talpa europaea*) au Sanglier (*Sus scrofa*).

Au sein de chaque commune, le nombre d'espèces d'intérêts varie de 2 à 4, avec au total, 6 espèces intéressantes sur l'ensemble des communes : le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*), la Genette commune (*Genetta genetta*), le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*), le Lérot (*Eliomys quercinus*), le Putois d'Europe (*Mustela putorius*) et la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*). Pour cette dernière, sa présence est confirmée sur le Lac de Grand-Lieu, ainsi que dans les rivières de la Limouzinière et de Saint-Colomban.

Cependant, comme évoqué en introduction, une grande partie des connaissances disponibles ne sont pas intégrées à la base de données faune-loire-atlantique, mais dans les bases du Groupe Mammologique Breton et des réserves naturelles.

## L'essentiel

Peu de connaissances mammalogiques sur la communauté de communes | 27 espèces de mammifères | 6 espèces patrimoniales dont 5 protégées

## Nombre de données et d'espèces de mammifères sur la communauté de communes de Grand-Lieu

Source : © LPO Pays de la Loire - 2019

Commune	nb données	nb espèces connues	niveau connaissance	Espèces intérêt patrimonial fort connues
Le Bignon	35	13	Très faible	2
La Chevrolière	59	19	Faible	4
La Limouzinière	16	10	Très faible	2
Montbert	18	10	Très faible	2
Pont-Saint-Martin	15	11	Très faible	2
Saint-Colomban	111	14	Faible	3
Saint-Lumine-de-Coutais	50	13	Très faible	2
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	97	17	Faible	4
Geneston	8	6	Très faible	2



© Triphine Heugas

Campagnol amphibie



© R. Kuhn

Loutre d'Europe

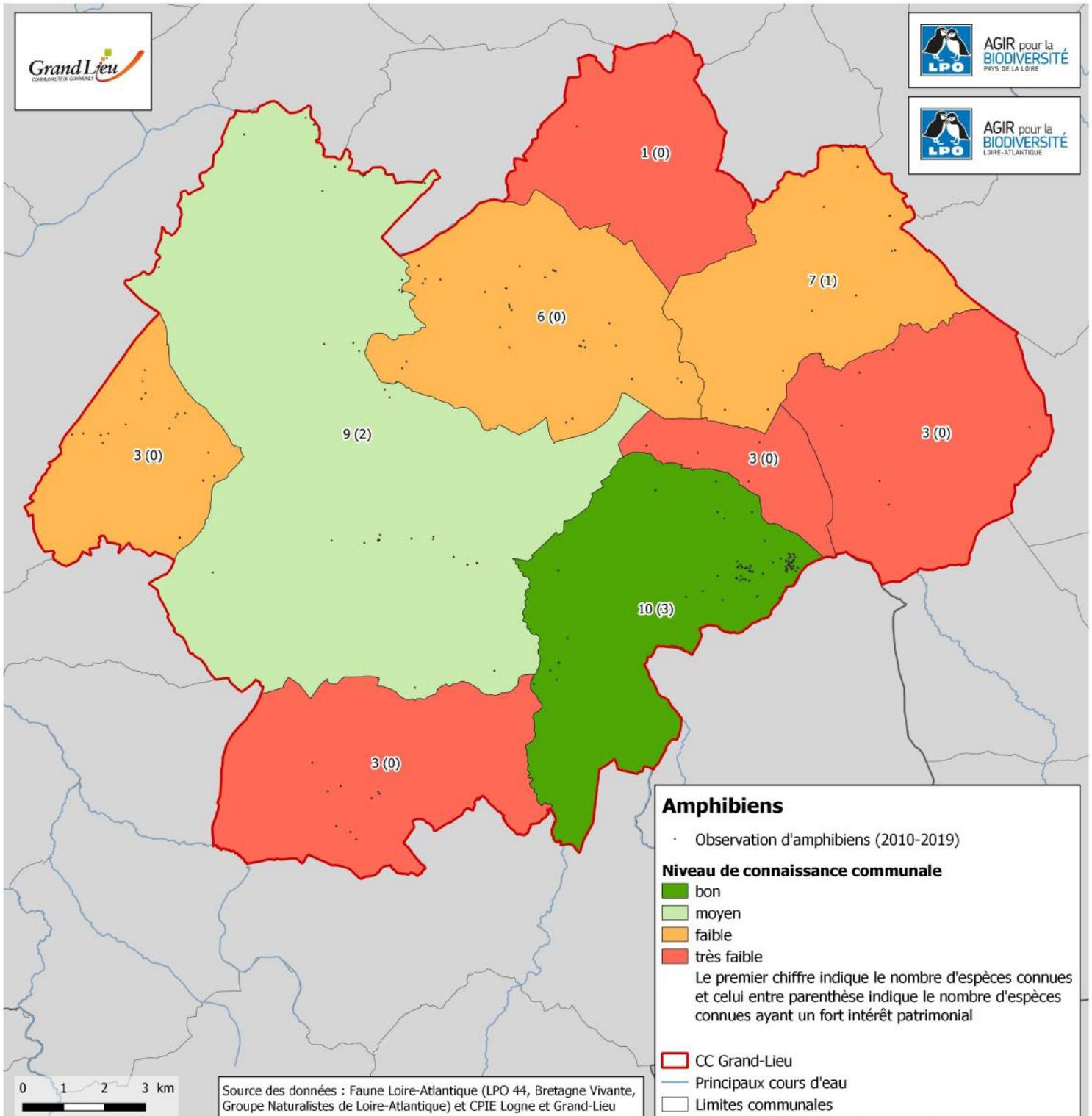


© Dorian Angot

Lérot



## Niveau de connaissances sur les amphibiens entre 2010 et 2019





## Les amphibiens

L'état des connaissances du territoire est considéré comme **faible à très faible** en raison du potentiel herpétologique avec de nombreux milieux humides allant des marais de Grand-Lieu en passant par un réseau de mares et d'étangs bien présents. Cependant, une grande partie des connaissances herpétologiques sur ce territoire n'est, là encore, pas intégrée à la base faune-loire-atlantique. Il n'y a que sur la commune de **Saint-Colomban** et de **Saint-Philbert-de-Grand-Lieu**, que le niveau de connaissances est jugé respectivement bon et moyen en raison de la présence des réserves naturelles.

**Douze espèces** sont connues sur l'ensemble du territoire dont dix à Saint-Colomban et neuf à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. Sur la commune de Saint-Colomban, le site le plus suivi est la réserve des Cailleries avec huit espèces d'amphibiens (sur les 17 espèces connues en Loire-Atlantique) dont le Triton crêté (*Triturus cristatus*), le Triton marbré (*Triturus marmoratus*), le Crapaud calamite et la Rainette verte (*Hyla arborea*).

**Quatre espèces** présentent un **intérêt patrimonial fort** sur ce territoire. Il s'agit du Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*), et du Triton marbré (*Triturus marmoratus*), du Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*) et du Crapaud calamite (*Epidalea calamita*).

Le Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*), triton le moins fréquent du département, n'est présent en Loire-Atlantique que dans la Vallée de l'Erdre et de la Sèvre Nantaise, et pour une petite part au tour de la Brière (population isolée et en déclin). La dégradation des zones humides et la présence de l'Écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*) espèce invasive, sont deux des facteurs responsables du déclin de l'espèce.

## L'essentiel

Peu de connaissances des amphibiens sur la communauté de communes | 12 espèces | 11 espèces protégées dont 4 à fort intérêt patrimonial



Rainette verte

©Rémi Bouteloup

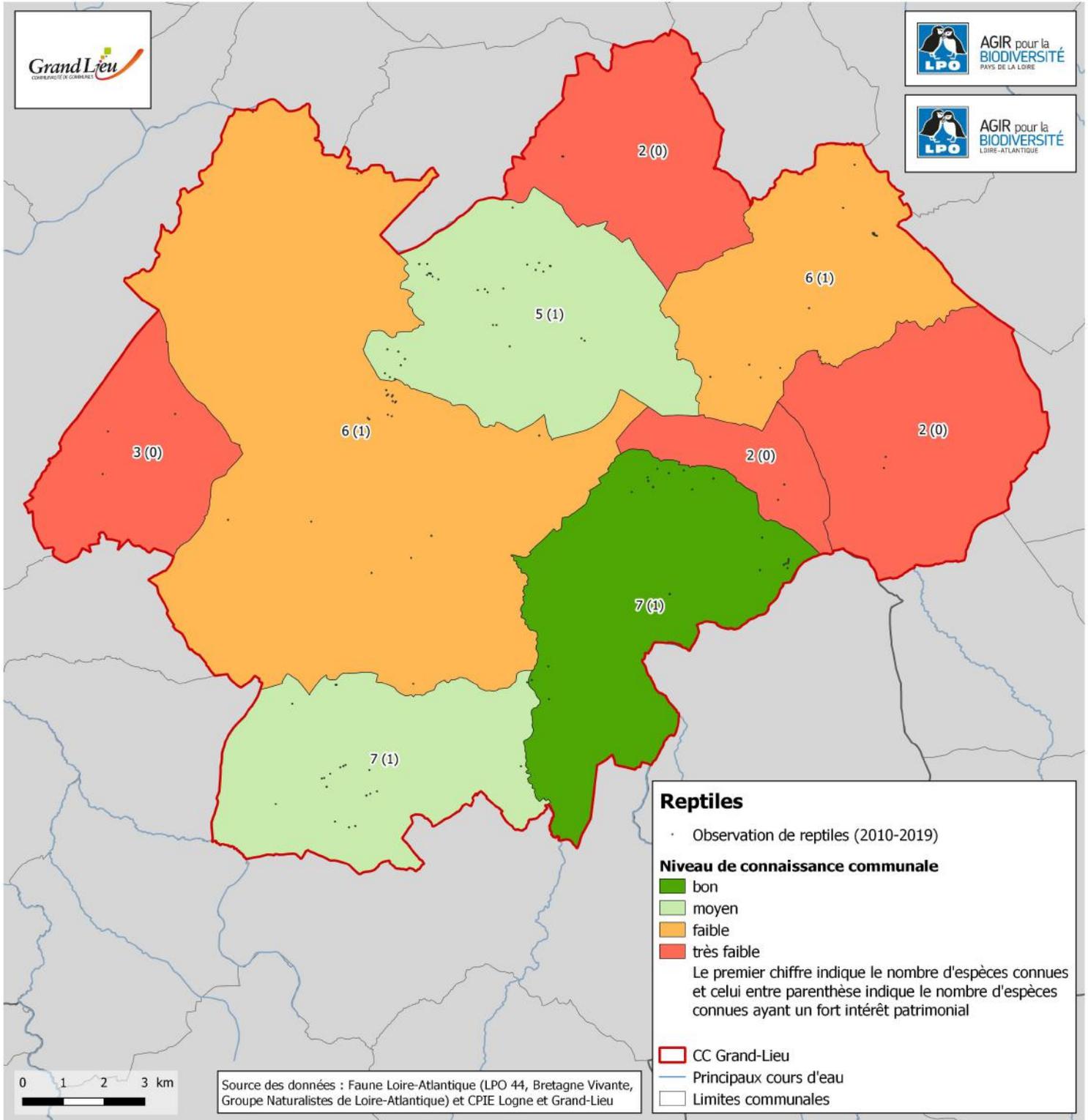
## Nombre de données et d'espèces d'amphibiens sur la communauté de communes de Grand-Lieu

Source : © LPO Pays de la Loire - 2019

Commune	nb données	nb espèces connues	niveau connaissance	Espèces intérêt patrimonial fort connues
Le Bignon	26	7	Faible	1
La Chevrolière	38	6	Faible	0
La Limouzinière	11	3	Très faible	0
Montbert	8	3	Très faible	0
Pont-Saint-Martin	1	1	Très faible	0
Saint-Colomban	356	10	Bon	3
Saint-Lumine-de-Coutais	23	3	Faible	0
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	51	9	Moyen	2
Geneston	7	3	Très faible	0



## Niveau de connaissances sur les reptiles entre 2010 et 2018



## Les reptiles

Le niveau de connaissances des reptiles sur la communauté de communes de Grand-Lieu est jugé **très faible à moyen** pour l'ensemble des communes hormis sur Saint-Colomban où les connaissances sont jugées satisfaisantes.

**Sept espèces** de reptiles, **toutes protégées**, sont connues sur la zone, dont **une présentant un intérêt patrimonial** : la Vipère aspic (*Vipera aspis*). Elle se trouve en Loire-Atlantique en limite nord de son aire de répartition pour l'ouest de la France, et est classée vulnérable sur la liste rouge des Pays de la Loire. Elle côtoie les friches, broussailles et coteaux boisés ensoleillés. Cette espèce est particulièrement sensible à la **destruction des haies et du maillage bocager** en général.

## L'essentiel

Peu de connaissances des reptiles sur la communauté de communes | 7 espèces | 7 espèces protégées dont 1 à fort intérêt patrimonial

Couleuvre d'esculape



©Dorian Angot



©Rémi Bouteloup

Vipère aspic

## Nombre de données et d'espèces de reptiles sur la communauté de communes de Grand-Lieu

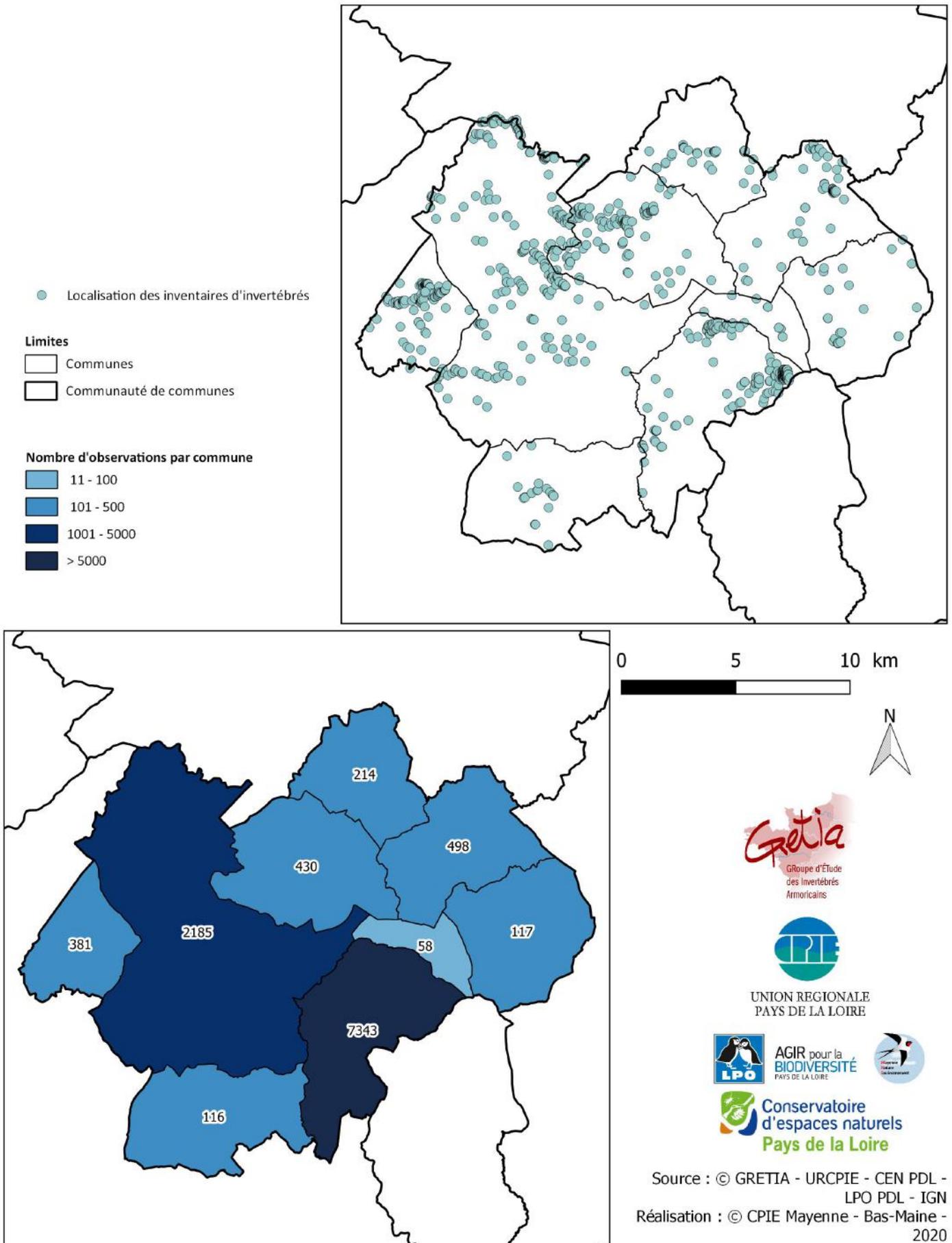
Source : © LPO Pays de la Loire - 2019

Commune	nb données	nb espèces connues	niveau connaissance	Espèces intérêt patrimonial fort connues
Le Bignon	17	6	Faible	1
La Chevrolière	44	5	Moyen	1
La Limouzinière	30	7	Moyen	1
Montbert	2	2	Très faible	0
Pont-Saint-Martin	2	2	Très faible	0
Saint-Colomban	191	7	Bon	1
Saint-Lumine-de-Coutais	3	3	Très faible	0
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	31	6	Faible	1
Geneston	5	2	Très faible	0



# Biodiversité

## Pression de prospection de la faune invertébrée





# Biodiversité

## La faune invertébrée – Pression de prospection (par le Groupe d'Études des Invertébrés Armoricaains - GRETIA)

Un total de **11 342 données d'invertébrés** continentaux a été mobilisé sur le territoire de la communauté de communes de Grand-Lieu dont 7261 sont public ou à diffusion libre.

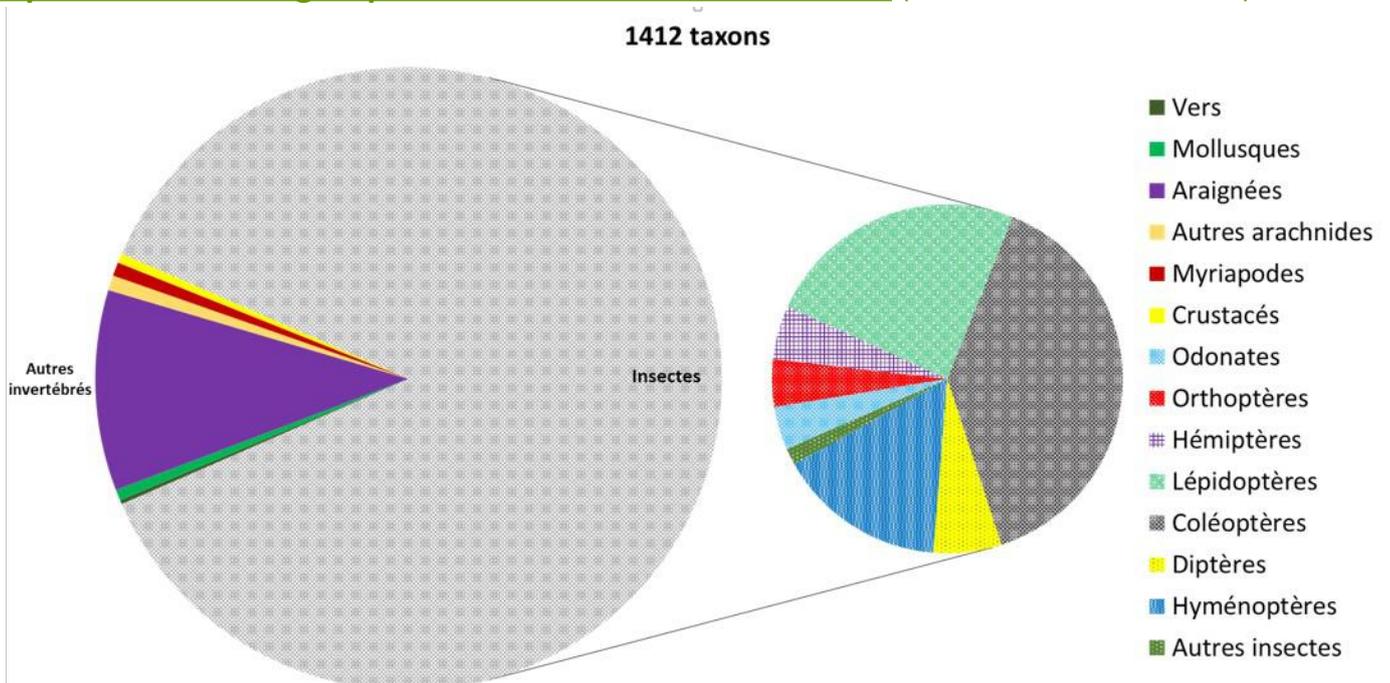
Les données sont inégalement réparties sur le territoire même si elles concernent l'ensemble des communes. La carte du bas (page précédente) montre que le nombre de données varie de 58 pour la commune la moins bien prospectée (Géneston) à 7343 pour la mieux connue (Saint-Colomban). A noter que la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu paraît relativement bien connue mais moins que ce à quoi on aurait pu s'attendre, compte-tenu de la présence des deux réserves naturelles. Il est cependant probable que, là encore, la totalité de la connaissance acquise sur ces périmètres protégés ne soit pas mobilisée ici, à partir des bases de données sollicitées. La carte du haut montre que la répartition des insectes est très concentrée, d'une part sur les abords du lac et d'autres part sur deux sites de sablières à Saint-Colomban, avec notamment des travaux d'inventaires et de suivis relatifs à la RNR du bocage des Cailleries.

Les différents groupes d'invertébrés sont inégalement représentés dans ce jeu de données. La figure ci-dessous, montre que les insectes représentent 87 % du nombre de taxons inventoriés et les araignées 10 %. Cela témoigne d'un manque de connaissances encore plus accentué chez les invertébrés non insectes – en particulier les mollusques et les arachnides - que chez les insectes. Parmi les insectes, les coléoptères représentent 30% des espèces recensées, suivis par les lépidoptères (18% des espèces) puis des hyménoptères (12% des espèces). Les odonates et les orthoptères ne représentent que 3% des espèces chacun pour, respectivement, 12% et 10% des données.

### L'essentiel

11 342 données | 87% d'insectes | Manque de connaissances, surtout sur les mollusques et arachnides

### Représentation des groupes d'invertébrés selon les taxons (Source : © GRETIA - 2020)





# Biodiversité

## Observations remarquables et potentialités pour les invertébrés

(par le Groupe d'Études des Invertébrés Armoricaains - GRETIA)

Au sein des données rassemblées figurent les observations de **45 espèces déterminantes de ZNIEFF** en Pays de la Loire, mais dont la plupart sont des **données anciennes** qui mériteraient d'être réactualisées avec seulement 29 qui ont été vues ou revues dans les deux dernières décennies. Nous en présentons ci-dessous une sélection destinée à illustrer les différents cortèges et éléments les plus marquants.

### Odonates

Avec **44 espèces observées** sur les 56 présentes en Loire-Atlantique, le lac de Grand-Lieu était reconnu comme un site riche en odonates, avant qu'il n'ait connu une eutrophisation généralisée. Une des espèces qui caractérisait l'intérêt des grandes roselières palustres était l'**Aeschne isocèle** (*Aeshna isoceles*). Aujourd'hui, cette espèce se porte mal dans toute la moitié ouest de la France. Elle est inscrite dans la déclinaison régionale Pays de la Loire du Plan national d'actions en faveur des odonates. Sur le territoire de l'EPCI, les observations étaient régulières jusque dans les années 90. Dans la dernière décennie, on en compte que deux, l'une sur le lac à proximité de la Maison Guerlain (S. Reeber, 2011), l'autre sur le port de Saint-Lumine-de-Coutais (A. Prampart, 2017). Des recherches spécifiques effectuées en 2015 dans différents secteurs des deux réserves naturelles n'ont pas permis de détecter l'espèce ni de trouver ses exuvies.

L'**Agrion joli** (*Coenagrion pulchellum*) est une espèce encore plus menacée et de fait inscrite sur la Liste Rouge des Odonates de France. Elle aussi avait fait l'objet de plusieurs observations sur le territoire jusque dans les années 90, mais récemment, n'a été signalée que sur une station de la Réserve Régionale des Cailleries, à Saint-Colomban. Cette libellule se développe, généralement sous la forme de petites populations fragiles, dans les mares, fossés bien végétalisés ou queue d'étangs. Elle est sans doute sensible à la qualité de l'eau et à la dégradation des milieux ou à la pression exercée par les poissons, le ragondin, les écrevisses allochtones, etc.

Quatre autres odonates remarquables existent sur le territoire mais sont plus répandus et moins menacés actuellement en Loire-Atlantique :

Le **Leste dryade** (*Lestes dryas*) et le **Leste fiancé** (*Lestes sponsa*), qui font l'objet d'une cinquantaine d'observations sur 6 communes de l'EPCI dans la dernière décennie : ils occupent des mares, des bordures de marais, etc...

L'**Agrion de Mercure** (*Coenagrion mercuriale*) et le **Cordulégastre annelé** (*Cordulegaster boltonii*), se reproduisent généralement dans les petites rivières et ruisseaux à courant vif. L'Agrion de Mercure n'a été vu que par deux fois dans les deux dernières décennies, près du péage du Bignon (L. Bauza, 2013) et près de la Gravouillère à St-Philbert (F. Herbrecht, 2003). Le Cordulégastre annelé est à peine plus souvent observé. Néanmoins, il semble fréquemment voler sur la sablière de la Grande Garde à Saint-Colomban ce qui suggère une reproduction possible dans le ruisseau du Redour, en limite avec Geneston. En définitive, si le réseau hydrographique s'inscrivant sur la Communauté de communes ne semble pas des plus porteurs pour ces deux espèces (en raison peut-être d'assèchements trop fréquents et précoces), on observe à leur sujet un manque de prospections et de suivis. Rappelons que l'Agrion de Mercure est une espèce réglementairement protégée en France.



Agrion joli

© Sylvain Courant



Leste dryade

© Olivier Durand



Agrion de mercure

© Pierre Chesseloup



## Lépidoptères

Parmi les quelques **300 espèces de papillons** observées sur le territoire communautaire, on compte 4 espèces diurnes et 2 espèces nocturnes déterminantes en Pays de la Loire.

Pour les espèces diurnes :

Le **Morio (*Nymphalis antiopa*)** : espèce remarquable, présente en Loire-Atlantique dans son unique bastion de Brière et ses abords dans la presqu'île guérandaise. Les observations répétées entre 2009 et 2011 aux abords du Lac de Grand-Lieu (par S. Reeber) pourraient provenir d'individus erratiques briérons. Il n'est pas attesté que l'espèce soit présente localement sous forme d'une population pérenne, même si des secteurs de saulaies en bordure du lac pourraient lui convenir et que l'espèce a pu être réobservée à deux reprises en 2016 (par C. Sorin). Cette espèce mériterait d'être spécifiquement étudiée sur le lac.

Le **Grand mars changeant (*Apatura iris*)** : espèce remarquable, mais difficile à observer car il se tient au niveau de la canopée, ne descendant au sol que pour s'approvisionner en sels minéraux. Il se reproduit également sur saules mais aussi sur peupliers. Il est plus répandu dans la région que le Morio mais reste disséminé. Il a également été observé en 2011 sur les communes de La Chevrolière et Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (par S. Reeber).

Le **Miroir (*Heteropterus morpheus*)** : Papillon inféodé aux landes et prairies sylvatiques à Molinie qui subit un net déclin de ses populations. Alors qu'il était totalement inconnu sur la communauté de communes, un individu a été observé en 2016 (par E. Iorio) en limite de la réserve régionale du lac, à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, au sud du lieu-dit « la Grande Bayaille ». Il volait dans une mosaïque d'habitats composée de prairies, haies bocagères et petits boisements, à quelques centaines de mètres du Bois de l'Arsangle. Il y a peu de chances que cet individu provienne d'une station distante connue, les plus proches étant à plus de 20 kilomètres, or, il est connu pour être sédentaire, peu mobile. La question de l'existence potentielle d'une petite population locale reste donc posée et il serait intéressant, voire prioritaire, de le rechercher de façon plus approfondie. A noter qu'en dehors du Bois de l'Arsangle et de ses abords, des habitats à Molinie existent aussi dans le marais de Sainte-Lumine-de-Coutais.



Morio

© Erick Jasnault



Grand mars changeant

© Rémi Bouteloup



Miroir

© Loïc Bellion



## Lépidoptères (suite)

Le **Damier de la Succise** (*Euphydryas aurinia*) : espèce d'intérêt communautaire et protégée aux niveaux national et européen. On l'observe au sein de prairies de bas-marais ou en bordure de landes, où il trouve sa plante-hôte principale, la Succise des prés (*Succisa pratensis*). En Loire-Atlantique, le déclin de ce papillon se poursuit. La population connue la plus proche se localise dans le Marais de Goulaine. Pour autant, l'espèce pourrait encore se maintenir en deux petits noyaux de population sur le territoire de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. En effet, les dernières observations de cette espèce (échelonnées entre 2011 et 2013, par S. Reeber et C. Gouraud) se concentrent d'une part entre le Parc de loisirs et le hameau de la Guittière, d'autre part entre le Breil, la Bourionnerie et la limite de la RNR. Là encore, il paraîtrait prioritaire de refaire des prospections ciblées pour statuer sur la présence de colonies reproductrices locales.

Enfin, parmi les papillons nocturnes qui ont été inventoriés localement, relevons la présence de deux espèces caractéristiques des potentialités du territoire.

**L'Ancre** (*Deltote uncula*) est une noctuelle localisée en France, répandue dans la moitié nord mais absente ou presque, dans la moitié sud. Elle fréquente les habitats palustres ou lacustres et se développe sur quelques graminées comme les Canches (*Deschampsia*) ou les Carex. Elle est très rare en Loire-Atlantique et l'essentiel des observations a eu lieu aux abords du Lac de Grand-Lieu, comme sur la presqu'île du Grand Bonhomme, notamment (en 2001, par B. Oger).

**L'Ecaille de l'ortie** (*Spilosoma urticae*) est une espèce à peine moins rare dans le département et la région. On la trouve dans les zones longuement inondées, en bordure de roselières ou de bois humides ; elle apprécie avant tout les vastes zones humides, d'où sa présence restreinte, dans le département, aux marais de Brière, de l'Isaac, de l'Erdre, de l'estuaire de la Loire et de Grand-Lieu. Elle est aussi bien présente dans le Marais poitevin, pour ce qui concerne la Vendée. Seule deux observations ont eu lieu sur le territoire communautaire, l'une ancienne à l'est du lac (en 1992 par B. Goater), l'autre plus récente et au nord-ouest, près de la maison Guerlain (en 2010 par E. Drouet, P. Trecul et al.).



© Franck Vassen

Damier de la Succise



© Donald hobern

Ancre



## Biodiversité

### Orthoptères

La richesse en orthoptères (sauterelles, grillons et criquets) a toujours été moins mise en avant, sur ce territoire, que celle des odonates, mais ce groupe était aussi moins bien prospecté. Aujourd'hui, on dispose d'une meilleure connaissance locale à son sujet, du moins dans les 3 réserves naturelles et dans quelques sites où il fait l'objet de suivis. Peu d'espèces remarquables ont été signalées et les deux taxons les plus caractéristiques, le **Conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*)** et le **Criquet tricolore (*Paracrinema tricolor bisignata*)** étaient tout à fait attendus dans le contexte du lac, de ses marais et des prairies humides et mégaphorbiaies attenantes. A noter que ces espèces peuvent aussi être observées hors du contexte du lac, en bordure de plans d'eau, comme ils l'ont été dans les deux sablières de Saint-Colomban lors de suivis effectués par le CPIE Loire Anjou en 2011 et 2019.

### Coléoptères

Peu de coléoptères font l'objet de données récentes ; les groupes taxonomiques les plus remarquables autrefois pointés sur le lac et ses abords n'ont pas fait l'objet de prospections récentes ou se sont considérablement banalisés. C'est notamment le cas des carabiques et des coléoptères aquatiques qui comptaient autrefois, sur ce territoire, plusieurs espèces emblématiques non revues ou disparues.

Aujourd'hui, sur les communes qui nous concernent, sont encore signalées deux coccinelles à tendance paludicole, intéressantes mais pas très rares en Pays de la Loire : la **Coccinelle à 13 points (*Hippodamia tredecimpunctata*)** et la **Coccidule à écusson (*Coccidula scutellata*)**.

Le **Dytique à bandes (*Hydaticus transversalis*)** est, quant à lui, une espèce encore observée sur le lac en 2003. Elle n'est pas rarissime, globalement, en France et même relativement répandue mais ses observations en Pays de la Loire et, au-delà, dans le Massif armoricain sont très peu nombreuses. Comme elle subit un déclin supposé, nous ne savons pas si elle existe encore à Grand-Lieu ou si elle a rejoint les autres taxons de coléoptères aquatiques disparus de ce site autrefois riche et réputé sur ce plan. A noter qu'il ne s'agit pas précisément d'une espèce lacustre ; elle occupe plutôt, préférentiellement, les petites collections d'eau permanente (mares, fossés) pourvues d'une végétation dense.

Le territoire de la Communauté de communes n'a sans doute jamais brillé pour sa richesse en coléoptères saproxyliques tant les boisements y sont peu nombreux et peu étendus, en dehors des saulaies lacustres. Il faut de plus remarquer que les boisements de ceinture du lac, quand même assez bien développés sur la commune de La Chevrolière, sont particulièrement sous-prospectés, alors même que certains présentent d'incontestables potentialités à ce sujet (notamment des chênaies maigres et plus ou moins inondables : Bois de l'Arsangle, Le Vieux Moulin, etc.). Il en est de même du Bois des Huguetières, particulièrement méconnu. La partie de la Forêt de Touffou sur la commune du Bignon est un peu mieux connue, mais en l'état, ne semble pas présenter de potentialités majeures pour les coléoptères saproxyliques. Dans les observations récentes, on retiendra quand même la présence de la **Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*)**, un longicorne tout à fait remarquable, protégé aux niveaux national et européen et qui se développe, en plaine, essentiellement aux dépens des frênes. Ses deux bastions régionaux sont sans conteste le Val de Loire et le Marais poitevin, mais on observe aussi ce bel insecte ça-et-là, dans toute la moitié sud du Massif armoricain et notamment en Pays nantais. Sur le territoire de l'EPCI, La Rosalie des Alpes a été observée à 3 reprises d'après les données recueillies, à chaque fois sur la commune de Pont-Saint-Martin et dans la vallée de l'Ognon, soit dans le bourg, soit en amont.

Rosalie des Alpes



© Loïc Bellion



## Diptères

Les diptères forment un groupe très diversifié incluant l'ensemble des mouches, des moustiques, des chironomes, des tipules... soit plusieurs milliers d'espèces se répartissant dans les quelques 134 familles représentées en France. Parmi celles-ci, les syrphes sont l'une des plus étudiées. Localement cependant, ce n'est que dans les sablières de Saint-Colomban et dans les deux réserves naturelles du Lac de Grand-Lieu que ce groupe a fait l'objet d'inventaires. On notera d'ailleurs qu'un vaste programme scientifique incluant des échantillonnages approfondis sur 6 stations du lac et des marais attenants est actuellement en cours ; la connaissance de plusieurs familles de diptères dont les syrphes, mais aussi de certains hyménoptères, devrait donc bien progresser dans les prochains mois. Parmi les syrphes remarquables d'ores et déjà recensés, on relève notamment la présence de :

***Ceriana conopsoïdes*** : une espèce saproxylique qui est rare et menacée en Europe de l'Ouest. On ne la connaît en Loire-Atlantique que par cette seule capture, effectuée à Saint-Colomban (par O. Durand en 2016).

***Anasimyia transfuga*** : une espèce liée aux zones palustres et lacustres et dont les larves, aquatiques, se développent dans les eaux à faible trophie (bonne qualité). Elle est rare dans le Massif armoricain et globalement en France. Sur le territoire, elle a été observée dans la Réserve Nationale de Grand-Lieu (par F. Herbrecht & S. Reeber, en 2011) mais était aussi connue de deux autres sites dans le département, en Brière et dans l'estuaire de la Loire.

## Hyménoptères

De la même façon que les diptères, les hyménoptères forment un groupe très diversifié mais généralement peu étudié, incluant toutes sortes de guêpes (en majorité solitaires et parasites d'insectes), les abeilles, les fourmis, les tenthrèdes... C'est l'ordre d'insectes qui comptent le plus grand nombre d'auxiliaires, soit en tant qu'agents de régulation d'espèces déprédatrices de cultures (et plus globalement des autres insectes), soit en tant que pollinisateurs. Parmi les quelques espèces remarquables d'hyménoptères déjà connues sur le territoire, citons :

Une abeille sauvage très localisée qui présente une biologie particulière, ***Epeoloides coecutiens*** : c'est une espèce-coucou qui se développe aux dépens d'autres abeilles, en l'occurrence uniquement du genre *Macropis* qui n'est représenté sur le territoire, en l'état des connaissances, que par une seule espèce, *Macropis europaea*. Cette abeille-hôte est elle-même remarquable, bien que bien moins rare que son « coucou ». Les *Macropis* sont liées aux lysimaques, plantes dont le pollen est indispensable à la nourriture de leurs larves. Elles fréquentent donc avant tout les zones humides où se développe en abondance la Lysimaque commune (*Lysimacha vulgaris*). *Epeoloides coecutiens* a été découverte en 2019 sur la Réserve Nationale du Lac de Grand-Lieu.

Trois espèces de bourdons écologiquement exigeants et en nette régression à l'échelle de l'Europe : le **Bourdon rudéral (*Bombus ruderarius*)**, observé à Saint-Colomban, le **Bourdon des friches (*Bombus ruderatus*)**, observé à Montbert et le **Bourdon variable (*Bombus humilis*)**, observé aussi bien sur ces deux communes que sur Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. Ces trois espèces fréquentent en particulier les prairies naturelles riches en fleurs et non eutrophisées.

Deux guêpes solitaires très localisées, nichant dans les roseaux, l'une (***Anoplius caviventris***) parasitant les araignées, à l'instar des autres pompiles, l'autre (***Rhopalum gracile***) chassant les petits diptères.



***Epeoloides coecutiens***

© USGS Bee Inventory and Monitoring Lab



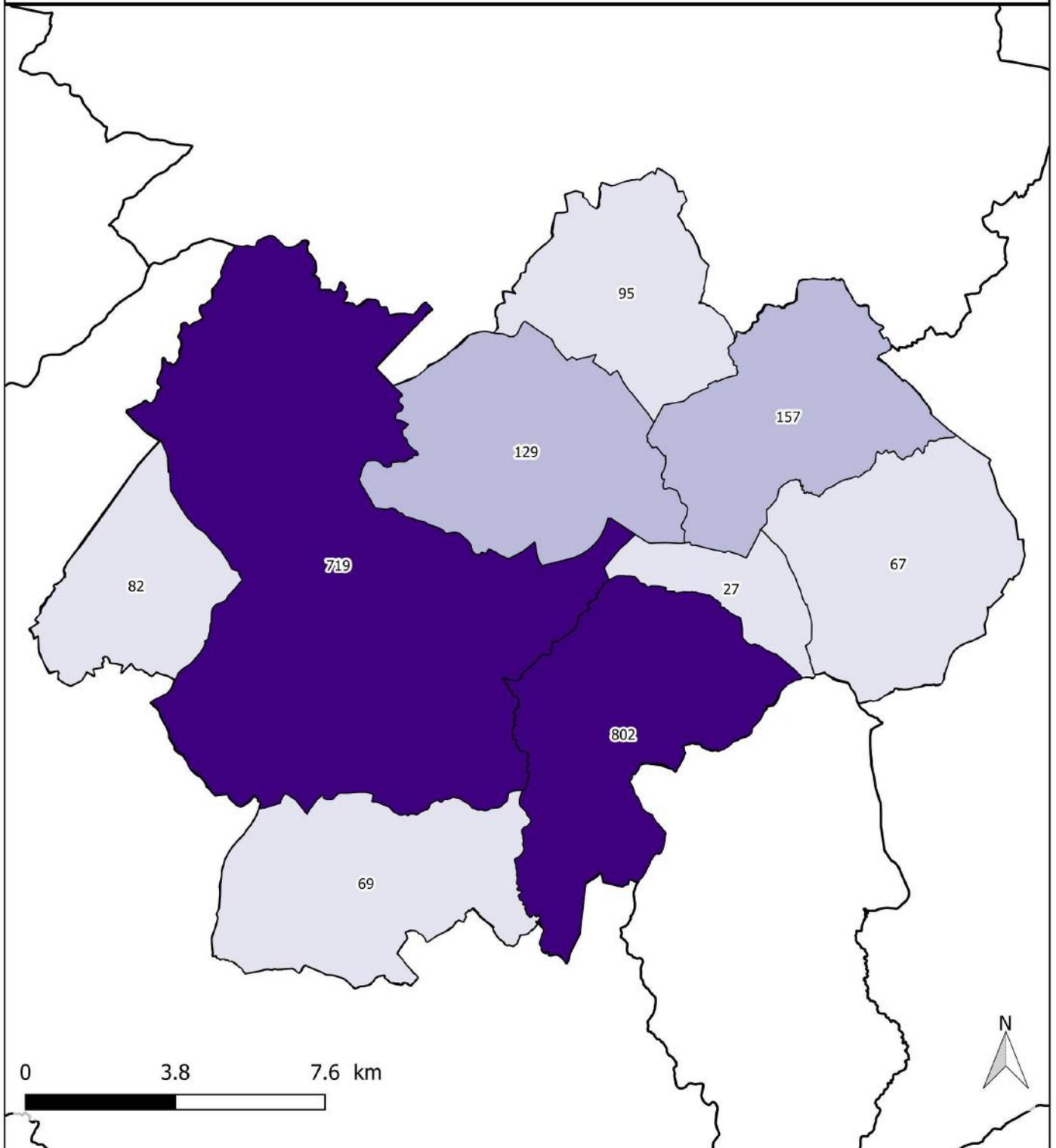
***Bombus ruderatus***

© Ettore Balocchi



# Biodiversité

## Nombre d'espèces d'invertébrés inventoriées



0 3.8 7.6 km



### Nombre de taxons par commune

- 11 - 100
- 101 - 200
- > 600

- Communes
- Communauté de communes



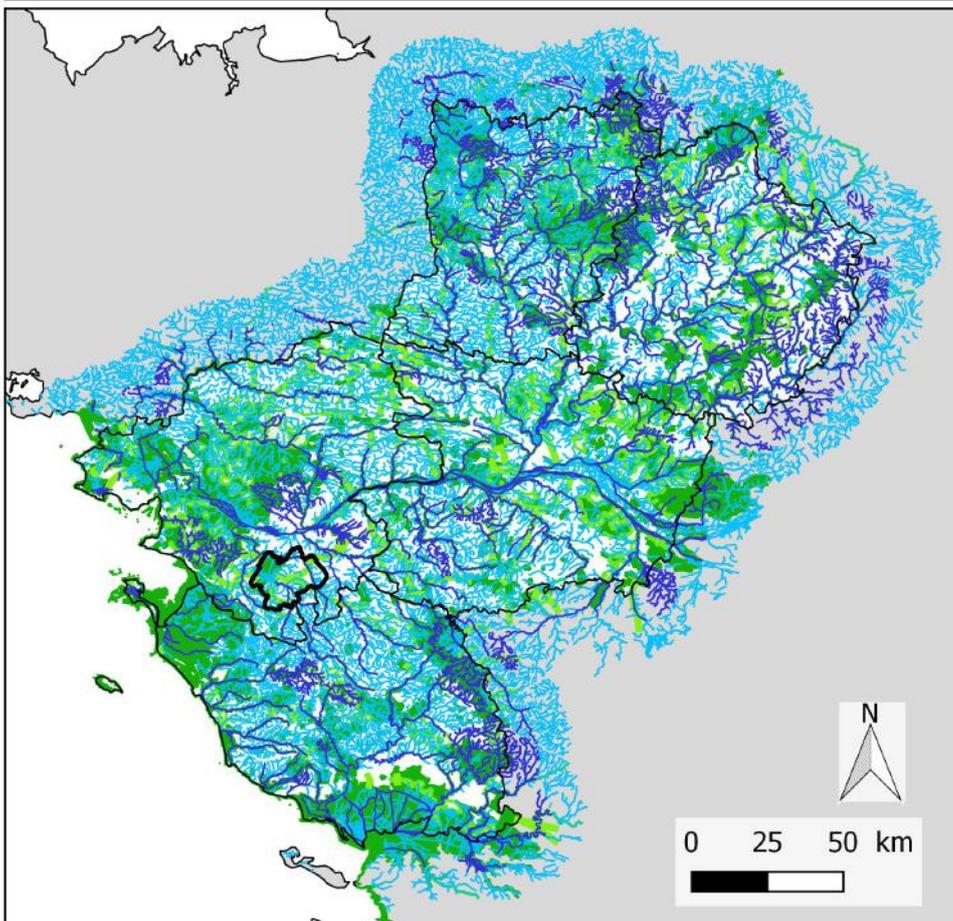
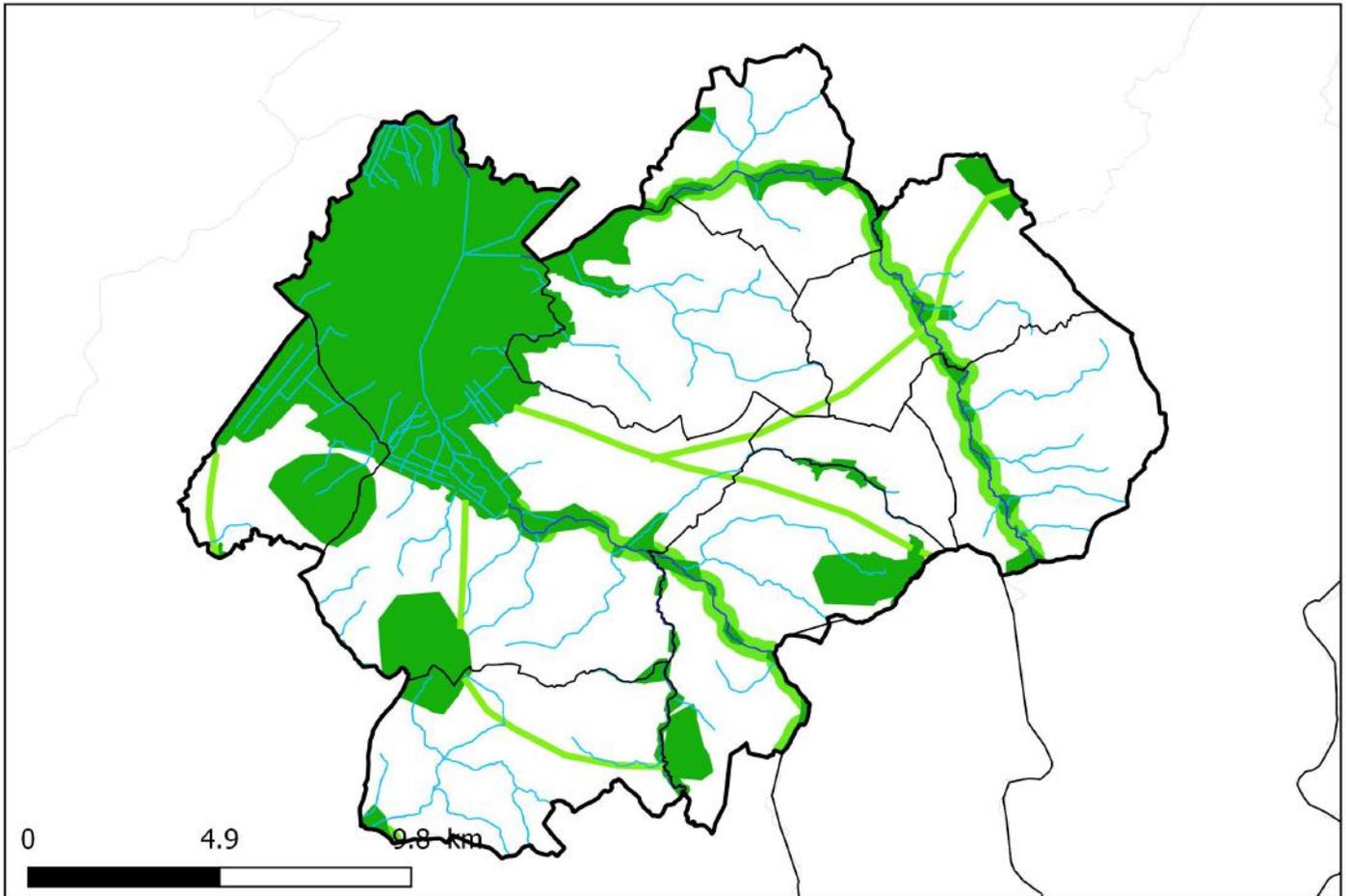
AGIR pour la BIODIVERSITÉ  
PAYS DE LA LOIRE



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Pays de la Loire

Réalisation : © CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2020  
Source : GREZIA - URPIE - LPO PDL - CEN PDL - IGN

## Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)



### Réservoirs de biodiversité

- Réservoirs de biodiversité
- Cours d'eau réservoirs de biodiversité

### Corridors écologiques

- Corridors cours d'eau
- Grands corridors
- Corridors territoriaux
- Corridors vallées

- Communauté de communes
- Départements des Pays de la Loire



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation :

© CPIE Mayenne - Bas-Maine - 2018  
Source : SRCE - © DREAL 2015

## Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)

Le SRCE considère 31% du territoire régional en réservoirs de biodiversité. Ces réservoirs constituent les Trames Vertes et Bleues (TVB) des Pays de la Loire et peuvent être décomposés en 4 sous-trames : boisée, bocagère, milieux humides, littoral). Un même réservoir peut appartenir à plusieurs sous-trames et à l'une **et/ou** l'autre de la trame verte et de la trame bleue.

Sur la communauté de communes de Grand-Lieu, 6 909 ha ont été identifiés en réservoirs de biodiversité, ce qui représente 23 % du territoire. Les 13 réservoirs de biodiversité présents sur le territoire sont principalement liés aux trames bleues (5700ha) alors que les trames vertes représentent 1520 ha. Ceci s'explique essentiellement par la présence du lac de Grand-Lieu (trame bleue) qui constitue un réservoir d'une surface à lui seul de 4923 ha, soit 71 % de l'ensemble des réservoirs de la communauté de communes.

### L'essentiel

**13 réservoirs de biodiversité | 23 % du territoire en réservoirs de biodiversité**

### Détail des réservoirs de biodiversité du SRCE, à l'échelle de la communauté de communes de l'Ernée et de la région Pays de la Loire.

	Superficie sur la communauté de communes de Grand-Lieu	% du territoire intercommunal	Superficie sur les Pays de la Loire (ha)	% de la région
Trame Verte	1520	22,0	938 561	29,0
Trame Bleue	5709	82,6	499 068	15,4
<b>Total</b>	<b>6908,7</b>	<b>22,95</b>	<b>1 004 258</b>	<b>31,0</b>

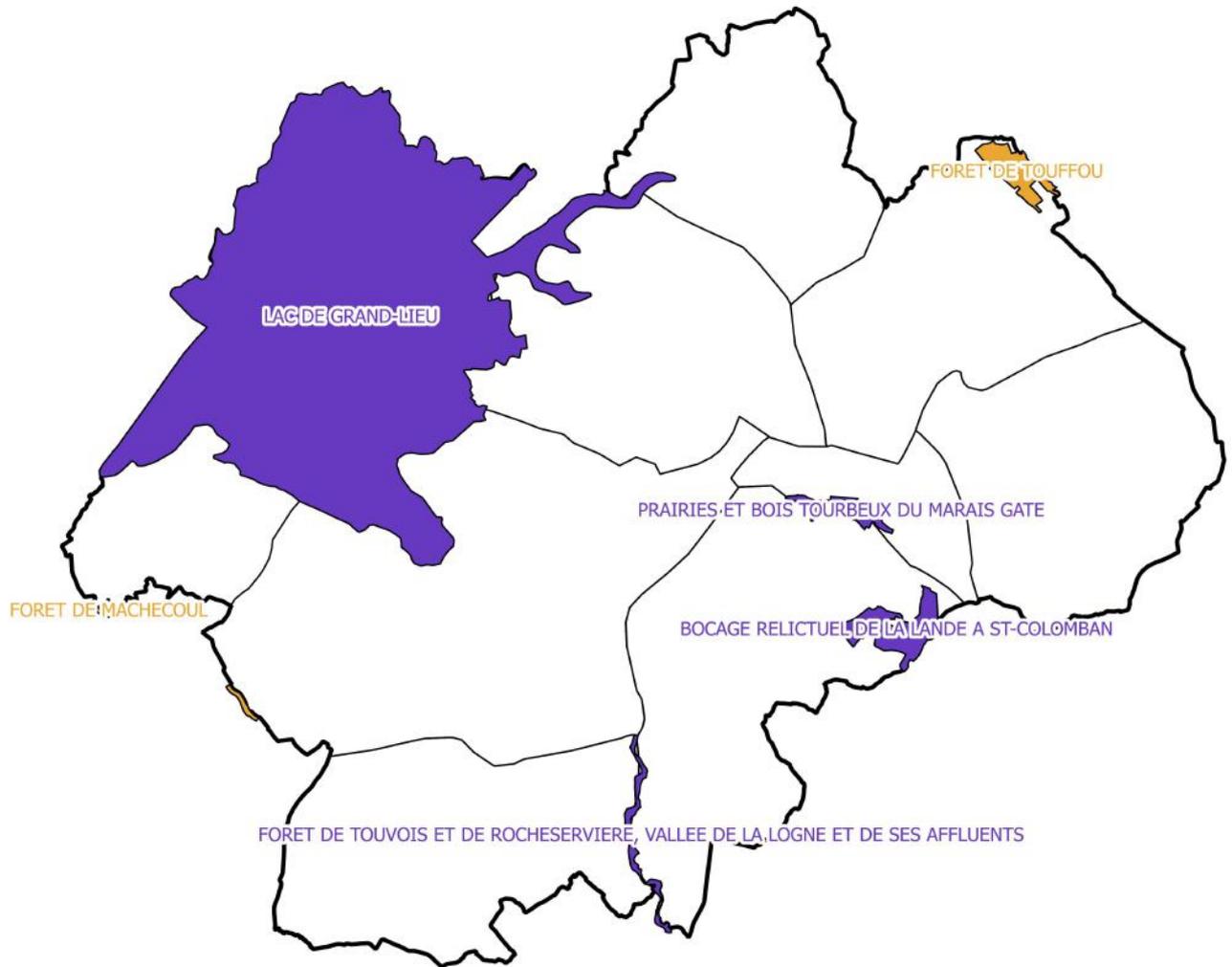
SRCE : Schéma Régional de Cohérence Écologique (= Trame Verte et Bleue régionale).

Réservoir de biodiversité : espace où les espèces peuvent réaliser tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, croissance, reproduction). La biodiversité y est riche et représentative.

Corridor : voies de déplacements entre les réservoirs de biodiversité.

# Zonage nature

## Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)



0 2.5 5 km



-  ZNIEFF de type I
-  ZNIEFF de type II
-  Communauté de communes
-  communes



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation : © CPIE Logne et Grand-Lieu - 2019 ;  
Sources : © DREAL Pays de la Loire 2016

## Zonage nature

### Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

La communauté de communes de possède 4 ZNIEFF de type I (soit 5379 ha) et 2 ZNIEFF de type II (soit 125 ha).

C'est la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu qui possède la plus grande surface de ZNIEFF surface du fait de la présence du lac de Grand-Lieu classé en ZNIEFF de type I (44 % de la surface communale).

### L'essentiel

5379 ha de ZNIEFF de type I | 4 ZNIEFF de type I | 5379 ha de ZNIEFF de type II | 2 ZNIEFF de type II

### Les ZNIEFF I et II par commune, en hectare et en % de la surface communale

Classement par ordre d'importance :



Commune	ZNIEFF I (en ha et en%)		ZNIEFF II (en ha et en%)	
	ha	%	ha	%
Geneston	24,52	2,96 %	0	0
La Chevrolière	281,56	8,69 %	0	0
La Limouzinière	19,67	0,67 %	0	0
Le Bignon	0	0	103,59	3,63 %
Montbert	0	0	0	0
Pont-Saint-Martin	23,58	1,07 %	0	0
Saint-Colomban	201,18	5,65 %	0	0
Saint-Lumine-de-Coutais	526,24	29,35 %	21,27	1,19 %
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	4301,91	43,95 %	0	0
<b>CC de Grand-Lieu</b>	<b>5378,67</b>	<b>17,87 %</b>	<b>124,87</b>	<b>0,42</b>

**Les ZNIEFF sont des zones d'inventaire présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. Elles sont classées en deux catégories :**

- **ZNIEFF de type I : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique**

- **ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.**

## Zonage nature

### Les Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Les Espaces Naturels Sensibles correspondent à des zones dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement, soit en raison de la de la pression urbaine ou du développement des activités économiques et de loisirs, soit en raison d'un intérêt particulier, eu égard à la qualité du site, ou aux caractéristiques des espèces animales ou végétales qui s'y trouvent.

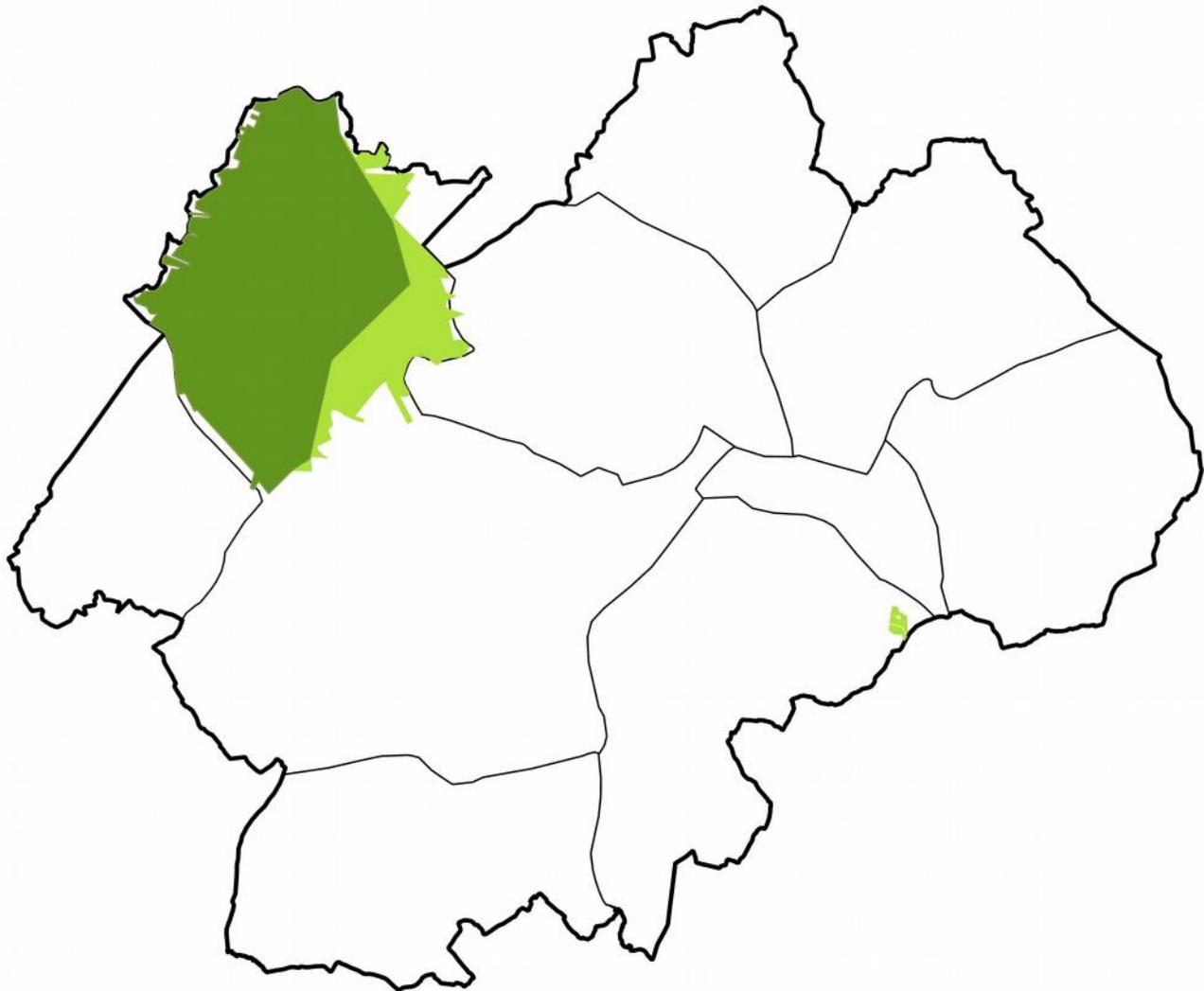
Il n'y a pas d'Espaces naturels Sensibles sur la communauté de communes de Grand-Lieu.

### L'essentiel

**0** Espace Naturel Sensible

# Zonage nature

## Les Réserves Naturelles



0 2.5 5 km



-  Réserves Naturelles Régionales
-  Réserves Naturelles Nationales
-  Communes
-  Communauté de commune de Grand-Lieu



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

Réalisation: © CPIE Logne et Grand-Lieu - 2019 ;  
Sources : © DREAL Pays de la Loire 2016

### Les Réserves Naturelles

Deux Réserves Naturelles sont présentes sur la communauté de communes de Grand-Lieu : le lac de grand-Lieu (une majeure partie classée en Réserve Naturelle Nationale et un autre partie plus restreinte en Réserve naturelle Régionale) à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu et la Réserve Naturelle Régionale des Cailleries à Saint-Colomban.

### L'essentiel

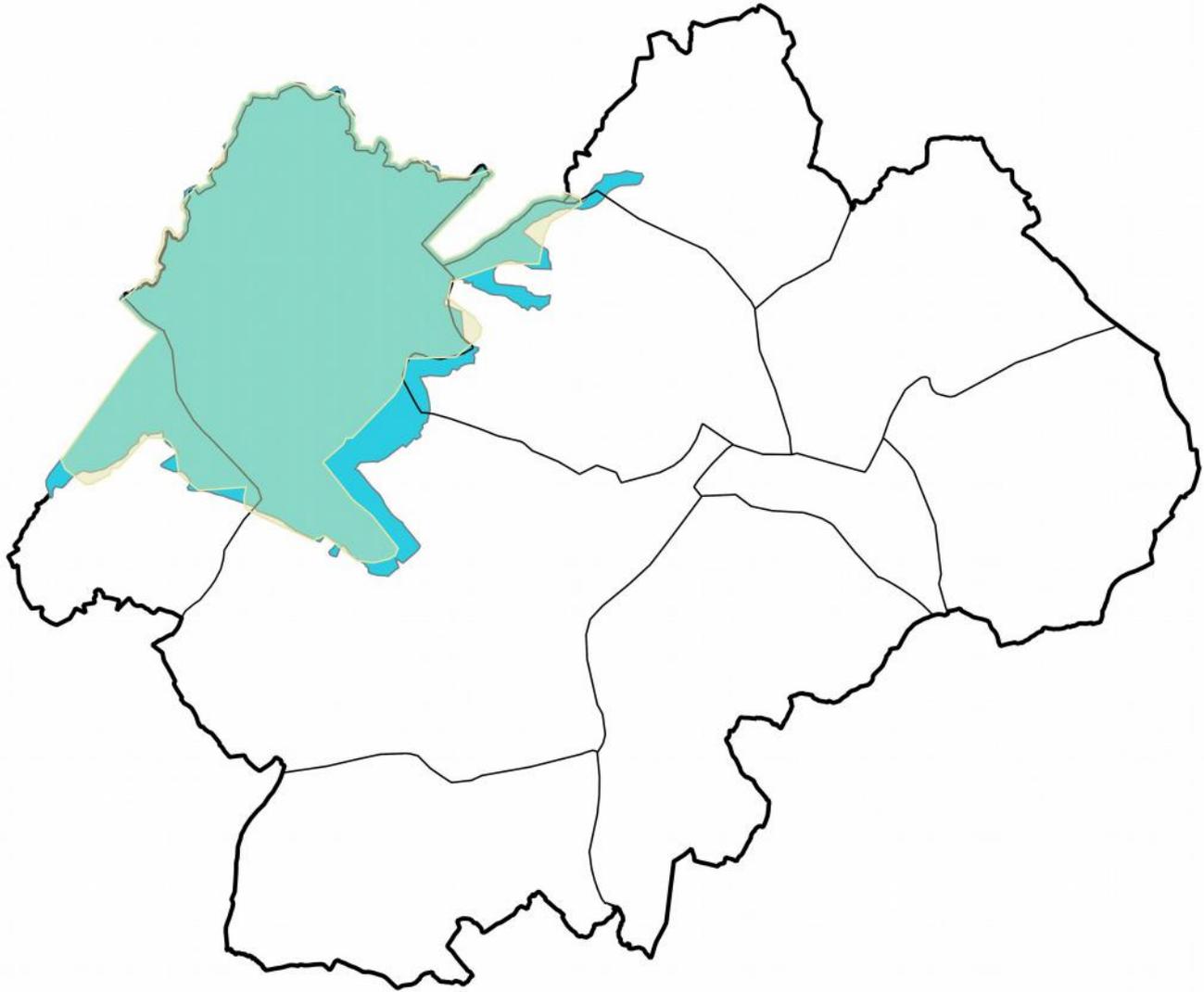
**2 Réserves Naturelles Régionales et Nationales sur la communauté de communes de Grand-Lieu | Lac de Grand-Lieu | Cailleries**

*Une réserve naturelle nationale est un outil de protection à long terme d'espaces, d'espèces et d'objets géologiques rares ou caractéristiques, ainsi que de milieux naturels fonctionnels et représentatifs de la diversité biologique en France. Les sites sont gérés par un organisme local en concertation avec les acteurs du territoire. Ils sont soustraits à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader mais peuvent faire l'objet de mesures de réhabilitation écologique ou de gestion en fonction des objectifs de conservation.*

*Les réserves naturelles régionales présentent les mêmes caractéristiques de gestion que les réserves naturelles nationales, à ceci près qu'elles sont créées par les Régions. Elles constituent aujourd'hui à la fois un vecteur des stratégies régionales en faveur de la biodiversité et un outil de valorisation des territoires.*

# Zonage nature

## Les sites Natura 2000



0 2.5 5 km



-  Zones de Protection Spéciale (ZPS)
-  Zones Spéciales de Conservation (ZSC)
-  Communes
-  Communauté de communes de Grand-Lieu



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE

### Les zones Natura 2000

Un site Natura 2000 est présent sur le territoire de la communauté de communes de Grand-Lieu. Il s'agit du lac de Grand-Lieu qui est classé à la fois Zone de Protection Spéciale (ZPS) et Zone Spéciale de Conservation (ZSC). Le zonage s'étend essentiellement sur la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu mais aussi, dans une moindre mesure, sur les communes de saint-Lumine-de-Coutais, la Chevrolière et Pont-Saint-Martin.

### L'essentiel

Un site Natura 2000 sur le territoire | Lac de Grand-Lieu | Zone Spéciale de Protection (ZSC) | Zone de Protection Spéciales (ZPS)

*Les Zones de Protection Spéciales (ZPS) sont créées en application de directive européenne 79/409/CEE1 (plus connue sous le nom directive oiseaux) relative à la conservation des oiseaux sauvages.*

*Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) ont été introduites par la directive 92/43/CEE, (directive habitats-faune-flore) et présentent un fort intérêt pour le patrimoine naturel exceptionnel qu'elles abritent.*

## Synthèse des enjeux

### Des caractéristiques physiques du territoire marqué par le lac de Grand-Lieu

- Un territoire en zone de plaine avec un relief peu marqué (90 % du territoire situé à moins de 30m d'altitude)
- 4 Unités paysagères avec très forte dominance du bassin de Grand-Lieu qui se divise en 3 sous-unités : lac et marais de Grand-Lieu, croissant bocager viticole de Grand-Lieu et Plaine maraîchère de Grand-Lieu  
→ Les milieux naturels associés à ces sous-unités sont riches et diversifiés: roselières, marais, prairies inondées, ripisylves,...
- Des espèces animales et végétales rares sont liées à ces milieux : flore, oiseaux, amphibiens, mammifères,...

### Un territoire bocager à vocation agricole

- Un territoire marqué par la juxtaposition de petites parcelles de cultures annuelles diversifiées, de prairies et / ou de cultures permanentes complexes et par des terres arables hors périmètre d'irrigation (Céréales, légumineuses de plein champ, cultures fourragères, plantes sarclées et jachères).
- Un bocage dense sur la plupart du territoire
- De nombreuses espèces liées au bocage : amphibiens, reptiles, coléoptères...  
→ Un enjeu fort de conservation et d'entretien du bocage et plus précisément des haies multi strates (présence d'espèces menacées d'extinction au niveau national).



## Synthèse des enjeux

### Une grande diversité de milieux humides

- Grande surface de zones humides potentielles (près de 24 % du territoire) couvert essentiellement par le lac de Grand-Lieu.
  - Des cours d'eau qui abritent des espèces patrimoniales : Loutre d'Europe,...
  - Un cours d'eau identifié comme réservoir biologique dans le SDAGE : la Boulogne
  - Des milieux humides ouverts diversifiés (marais, roselières, prairies...)
  - Dégradation des zones humides (eutrophisation, destruction, écrevisse de Louisiane...)
- Un enjeu fort de gestion et de conservation des zones humides.

### Des connaissances sur la faune et la flore hétérogènes

- Un territoire avec une diversité d'habitats intéressants : bocage, zones humides, milieux forestiers, zones agricoles, milieux oligotrophes (souvent d'intérêts communautaires),... et donc potentialité de présence d'espèces patrimoniales
  - De bonnes connaissances de la faune et la flore sur les sites emblématiques ou à statut réglementaire, avec de nombreuses espèces patrimoniales : Lac de Grand-Lieu, Bocage humide des Cailleries...
  - Des lacunes sur les autres espaces du territoire et notamment sur les zones agricoles et les zones boisées avec un fort déficit de connaissances et qui mériteraient donc d'être prospectées (flore messicole, oiseaux, invertébrés, coléoptères saproxylophages)
  - La vallée de l'Ognon mériterait également d'être plus prospectée
  - Déclin des espèces faunistiques inféodés aux zones humide en raison de l'altération de leur habitat
  - De nombreuses données anciennes qui mériteraient d'être actualisées.
  - Richesse avifaunistique importante et d'intérêt internationale. Groupe faunistique le mieux connu. Présence d'espèce d'oiseaux du bocage menacés d'extinction à l'échelle nationale
  - Des inventaires complémentaires mériteraient fortement d'être conduits pour les orthoptères, odonates et coléoptères saproxylophages, groupes peu connus sur le territoire, ainsi que des suivis spécifiques de certaines espèces patrimoniales de papillons diurnes
  - Présence d'espèces invasives faunistiques (écrevisses de Louisiane,...) et floristiques (Jussie, Myriophylle du Brésil,...)
- Un enjeu fort d'actualisation des connaissances sur la faune et la flore du territoire et d'acquisition de connaissances sur les secteurs peu étudiés